SIREN MUTLOG Garanties n° 384 – 253 - 605

Mutuelle soumise au livre II du code de la Mutualité

RAPPORT SUR LA SOLVABILITE ET LA SITUATION FINANCIERE

MUTLOG GARANTIES

EXERCICE 2017

Conformément aux articles 293 à 297 du règlement délégué, le Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière présente des informations sur :

- L'activité et les résultats de l'exercice,
- Le système de gouvernance de la mutuelle,
- Le profil de risque de la mutuelle,
- La valorisation à des fins de solvabilité,
- La gestion des fonds propres.

Le projet de ce rapport a été examiné et adopté en **conseil d'administration du 24 avril 2018**.

La structure du rapport est la suivante :

Table des matières

Synthèse 3

1 – Activité et résultats de l'exercice 4

La présentation de la mutuelle : 4

La production de l'exercice 2017 : 4

Les encours en gestion au 31 décembre 2017 : 5

Les comptes sociaux de l'exercice 2017 : 5

2 – La gouvernance de la mutuelle 11

L'Assemblée Générale : 11

Le Conseil d'Administration : 11

Le Comité d'Audit et des Risques : 14

Le Comité Financier : 15

Le Comité Produits : 15

Le Comité des Rémunérations : 15

Le Comité Communication : 16
Le Comité Stratégique : 16
Administrateur référent sur Solvabilité 2 : 16
Les autres composantes du système de gestion des risques : 16
3 – Le profil de risque de la mutuelle 20
Les risques bilanciels : 20
Les risques opérationnels : 23
La représentation du profil de risque par le capital de solvabilité requis (SCR) : 23
Les autres risques : 25
4 – La valorisation à des fins de solvabilité 26
Le bilan économique (Solvabilité 2) au 31 décembre 2017 : 26
La valorisation des placements : 27
La valorisation des provisions techniques : 27
La valorisation des autres actifs et passifs : 28
La valorisation des impôts différés : 28
Les fonds propres : 29
5 – La gestion du capital 30
Les fonds propres économiques au 31 décembre 2017 : 30
Les exigences réglementaires de capital : 30
Les ratios de solvabilité : 31
La gestion des fonds propres sur l'horizon du plan d'activité : 32
6 – Annexes : états financiers Solvabilité 2 33

Synthèse

MUTLOG Garanties est une mutuelle du Code de la mutualité, spécialisée dans l'assurance des emprunteurs, agréée pour pratiquer les opérations relevant des branches 1 et 2 (couverture des risques arrêt de travail et décès accidentel) et 16 (couverture du risque chômage).

Placer « l'homme au cœur du logement », tel est l'engagement de MUTLOG Garanties, qui dans le secteur si concurrentiel de la prévoyance des emprunteurs, constitue l'alternative mutualiste.

Résolument, la proposition de MUTLOG Garanties participe de l'expression des valeurs de l'économie sociale et solidaire.

La gouvernance de la mutuelle repose notamment sur :

- L'Assemblée Générale des Délégués représentant les adhérents, qui nomme les membres du Conseil d'Administration ;
- Le Conseil d'Administration et ses Comités, en charge de définir les orientations stratégiques de la mutuelle ;
- Les dirigeants effectifs (Président et Dirigeant Opérationnel), qui mettent en œuvre la stratégie de la mutuelle;
- Le principe des « quatre yeux » selon lequel toute décision significative fait l'objet du double regard du Président et du Dirigeant Opérationnel ;
- Les fonctions clés, qui participent au pilotage et à la surveillance de l'activité sur leurs champs spécifiques ;
- Le principe de la personne prudente visant à ce que les investissements soient réalisés dans l'intérêt des adhérents.

Pour l'exercice 2017, la mutuelle présente les chiffrés clés suivants :

Chiffres clés (en euros)	**2017**	**2016**
Cotisations émises	6.456.191	6.684.550
Résultat net de l'exercice	+928.253	+1.066.174
Fonds propres économiques	47.585.564	46.859.623
Ratio de couverture du SCR	533%	464%
Ratio de couverture du MCR	1.286%	1.266%

1 – Activité et résultats de l'exercice

Conformément à l'article 293 du règlement délégué, ce chapitre traite de l'activité et des résultats de la mutuelle.

La présentation de la mutuelle :

MUTLOG Garanties, inscrite sous le numéro SIREN 384-253-605, est une mutuelle régie par le livre II du code de la mutualité et agréée en février 2003, dont le siège social se situe au 75 Quai de Seine à Paris (75019).

La mutuelle propose les opérations relevant :

- des branches 1&2 : Incapacité / Invalidité et Décès Accidentel
- de la branche 16 : perte pécuniaire, pour la garantie en Perte d'Emploi Indemnisée

sur des garanties emprunteurs à personne physique.

Depuis le 1er janvier 2018, la mutuelle est affiliée à la SGAM MATMUT.

Les commissaires aux comptes de la mutuelle sont :

Commissaires aux comptes titulaires :	*Commissaires aux comptes suppléants :*
David BREGAIN du Cabinet PRIMAUDIT 6 Place Boulnois 75017 PARIS	Cabinet Pierre-Henri SCACCHI et Associés – DELOITTE FSI, représenté par Serge GRUBER, 8 rue Pierre Brossolette 92300 LEVALLOIS PERRET

La mutuelle est soumise à la supervision de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), située au 61 rue Taitbout à Paris (75009).

La production de l'exercice 2017 :

L'activité de l'exercice est caractérisée par les nouvelles souscriptions, représentant une production de 485,7 millions d'euros de capitaux initiaux validés, soit une progression de 10% par rapport à l'exercice précédent (440,9 millions d'euros en 2016).

Les encours en gestion au 31 décembre 2017 :

L'encours en gestion représente :

	2017	2016
Incapacité/Invalidité (AT)		
• **têtes protégées**	104.754	124.074
• **capitaux initiaux (milliards d'euros)**	3,84	3,86
Perte d'Emploi Indemnisée (PEI)		
• **têtes protégées**	20.401	27.116
• **capitaux initiaux (milliards d'euros)**	0,36	0,43

Au regard des différentes périodes de souscription, au 31 décembre, le segment des prêts bancaires représente 84% des encours placés sous gestion.

Les appels de cotisations émis au cours de l'exercice représentent 6,46 millions d'euros.

Cotisations acquises (en millions d'euros)	*2017*	*2016*
Incapacité/Invalidité	5,76	5,84
Perte d'emploi indemnisée	0,70	0,85
	6,46	**6,69**

Les comptes sociaux de l'exercice 2017 :

Le bilan des comptes sociaux au 31.12.2017 est le suivant :

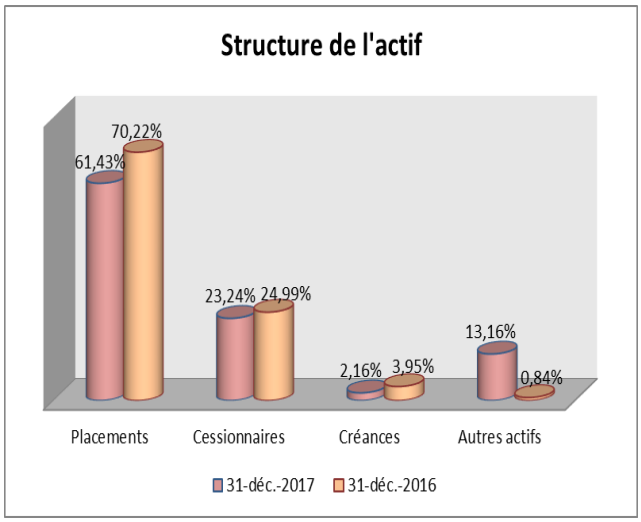

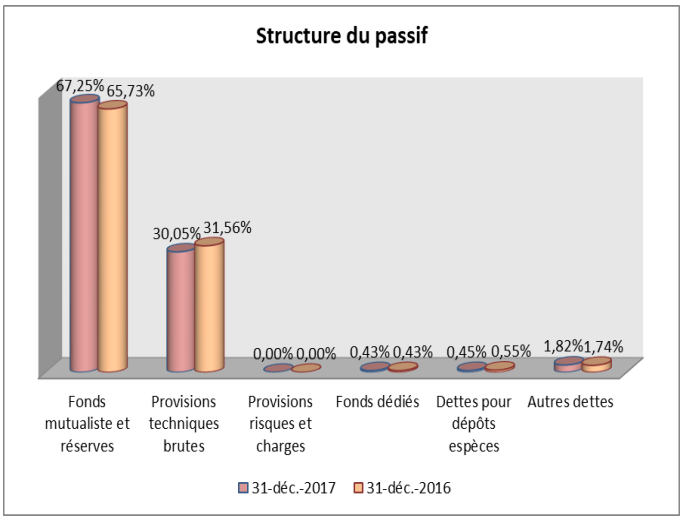

Bilan des comptes sociaux de MUTLOG Garanties – SIREN 384.253.605

		31-déc.-2017	31-déc.-2016
	ACTIF (en euros)	**C0010**	**C0020**
R0020	**2 - Actifs incorporels**	**0,00**	**0,00**
R0030	**3 - Placements**	**42 247 691,66**	**48 412 664,77**
R0040	**3a** - Terrains et constructions	963 261,75	963 261,75
R0050	**3b** - Placements dans les entr. liées et dans des entr. avec un lien de participation.	0,00	0,00
R0060	**3c** - Autres placements	41 284 429,91	47 449 403,02
R0070	**3d** - Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	0,00	0,00
R0080	**4 - Placements représentant les prov. techn. afférentes aux op. en UC**	**0,00**	**0,00**
R0090	**5 - Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les prov. techniques**	**15 984 579,55**	**17 231 810,86**
R0100	**5a** - Provisions pour cotisations non acquises (Non-Vie)	232 472,30	300 294,45
R0110	**5b** - Provisions d'assurance Vie	0,00	0,00
R0120	**5c** - Provisions pour prestations à payer (Vie)	0,00	0,00
R0130	**5d** - Provisions pour prestations à payer (non Vie)	3 222 648,09	3 969 806,23
R0140	**5e**-Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Vie)	0,00	0,00
R0150	**5f** - Provisions pour participation aux excédents et ristournes (Non-Vie)	0,00	0,00
R0160	**5g** - Provisions pour égalisation (Vie)	0,00	0,00
R0170	**5g** - Provisions pour égalisation (Non-Vie)	0,00	0,00
R0180	**5h** - Autres provisions techniques (Vie)	0,00	0,00
R0190	**5i** - Autres provisions techniques (Non-Vie)	12 529 459,16	12 961 710,18
R0200	**5j** - Provisions techniques des opérations en unités de comptes	0,00	0,00
R0210	**5ter - Part des garants dans les engagements techniques donnés en substitutio**	**0,00**	**0,00**
R0230	**6 - Créances**	**1 487 790,75**	**2 724 002,19**
R0240	**6a** - Créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	616 334,87	1 298 673,03
R0250	6aa - cotisations restant à émettre	584 473,96	505 459,79
R0260	6ab - Autres créances nées d'opérations directes et de prises en substitution	31 860,91	793 213,24
R0270	**6b** - Créances nées d'opérations de réassurance et de cession en substitution	848 346,16	1 000 151,67
R0280	**6c** - Autres créances	23 109,72	425 177,49
R0290	6ca - Personnel	0,00	0,00
R0300	6cb - Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	16 460,07	367 116,07
R0310	6cc - Débiteurs divers	6 649,65	58 061,42
R0330	**7 - Autres actifs**	**8 546 447,79**	**81 394,33**
R0340	**7a** - Actifs corporels d'exploitation	365 035,58	288 042,36
R0350	**7b** - Avoirs en banque - CCP - Caisse	8 181 412,21	-206 648,03
R0370	**8 - Comptes de régularisation - Actif**	**502 337,02**	**496 865,34**
R0380	**8a** - Intérêts et loyers acquis non échus	469 724,24	439 334,80
R0390	**8b** - Frais d'acquisition reportés (Vie)	0,00	0,00
R0400	**8b** - Frais d'acquisition reportés (Non-Vie)	0,00	0,00
R0410	**8c** - Autres comptes de régularisation	32 612,78	57 530,54
	Différences de conversion	**0,00**	**0,00**
R0420	**TOTAL DE L'ACTIF**	**68 768 846,77**	**68 946 737,49**

Bilan des comptes sociaux de MUTLOG Garanties – SIREN 384.253.605

		31-déc.-2017	31-déc.-2016
	PASSIF (en euros)	C0010	C0020
R0430	**1 - Fonds mutualistes et réserves**	**46 246 756,47**	**45 318 503,63**
R0440	**1.1 -** Fonds propres	46 246 756,47	45 318 503,63
R0450	**1a -** Fonds de dotation sans droit de reprise	1 550 000,00	1 550 000,00
R0470	**1b -** Ecart de réévaluation	0,00	0,00
R0480	**1c -** Réserves	43 768 503,63	42 702 329,59
R0490	**1d -** Report à nouveau	0,00	0,00
R0500	**1e -** Résultat de l'exercice	928 252,84	1 066 174,04
R0510	**1.2 -** Autres Fonds Mutualistes	0,00	0,00
R0540	**2 - Passif subordonnés**	**0,00**	**0,00**
R0550	**3 - Provisions techniques brutes**	**20 666 346,75**	**21 758 589,72**
R0560	**3a -** Provisions pour cotisations non acquises (Non vie)	908 913,37	794 977,54
R0570	**3b -** Provisions d'assurance vie	0,00	0,00
R0580	**3c -** Provisions pour prestations à payer (Vie)	0,00	0,00
R0590	**3d -** Provisions pour prestations à payer (non Vie)	3 997 594,27	4 864 536,77
R0600	**3e -** Provision pour participation aux excédents et ristournes (Vie)	0,00	0,00
R0610	**3f -** Provision pour participation aux excédents et ristournes (non Vie)	0,00	0,00
R0620	**3g1 -** Provisions pour égalisation (Vie)	0,00	0,00
R0630	**3g2 -** Provisions pour égalisation (non Vie)	0,00	0,00
R0640	**3h -** Autres provisions techniques (Vie)	0,00	0,00
R0650	**3i -** Autres provisions techniques (non Vie)	15 759 839,11	16 099 075,41
R0660	**4 - Provisions techniques des opérations en unités de compte**	**0,00**	**0,00**
R0670	**3bis - Engagements techniques sur opérations données en substitution**	**0,00**	**0,00**
R0680	**5 - Provisions (autres que techniques)**	**0,00**	**0,00**
R0680	**5b - Fonds dédiés**	**297 170,94**	**293 500,90**
R0690	**6 - Dettes pour dépôts espèces reçus des cessionnaires**	**309 137,40**	**378 135,54**
R0700	**7 - Autres dettes**	**1 128 968,41**	**1 042 859,43**
R0710	**7a -** Dettes nées d'opérations directes et prise de substitution	0,00	0,00
R0720	**7b -** Dettes nées d'opérations de réassurance et de cessions en substitution	446 492,25	454 332,89
R0740	**7d-** Dettes envers les établissements de crédit	0,00	0,00
R0750	**7e -** Autres dettes	682 476,16	588 526,54
R0770	7eb - Autres emprunts, dépôts et cautionnemensts reçus	0,00	0,00
R0780	7ec - Personnel	0,00	0,00
R0790	7ed - Etat, organismes sociaux, collectivités publiques	56 878,11	96 972,46
R0800	7ee -Créancier ou créditeurs divers	625 598,05	491 554,08
R0810	**8 - Comptes de régularisation - passif**	**120 466,80**	**155 148,27**
	Différences de conversion	**0,00**	**0,00**
R0820	**TOTAL DU PASSIF**	**68 768 846,77**	**68 946 737,49**

Le résultat excédentaire de l'exercice de 928.253 euros se répartit entre :

Structure du résultat de l'exercice (en euros)	*2017*	*2016*
Résultat technique net de cession et hors produits financiers	-190.768	226.421
Résultat sur les opérations financières	1.672.473	1.369.320
Résultat sur les opérations non techniques	-29.932	-3.487
Impôt sur les sociétés	-523.520	-526.081
Résultat de l'exercice	928.253	1.066.174

Le résultat fiscal

Le calcul du résultat net comptable fait l'objet de retraitements extra comptables :

- Ecarts de réévaluations extra-comptables dus aux retraitements de certains éléments d'actif et de passif inscrits en franchise d'impôts au bilan d'ouverture du 1e janvier 2012 ;
- Réintégrations extra-comptables ;
- Déductions extra-comptables.

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat comptable avant Impôts	**1 451 772,85**	**1 592 254,56**
Ecart de valorisation extra comptable	-20 115,44	-23 036,94
Réintégrations extra-comptables	160 024,14	42 424,88
Réductions extra-comptables	-0,15	-9 986,82
Résultat fiscal	**1 591 681,40**	**1 601 655,68**

En application de l'article 88 de la loi de finance rectificative pour 2006 modifié en 2011 :

- Le résultat fiscal a été réduit pour l'exercice 2012 de 60%, pour l'exercice 2013 de 40% pour le calcul de l'impôt, et
- Depuis l'exercice 2014, la base d'imposition est à 100%.

Le chiffre d'affaires fiscal s'élève à 5.040.804 euros. Il est inférieur à 7.630.000 euros, ce qui permet l'application du taux réduit de 15% sur une quote-part de résultat.

L'impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les sociétés est calculé :

- Au taux réduit de 15% sur la fraction du résultat imposable de 38.120 euros ;
- Au taux de 33 1/3 % sur le solde du résultat imposable dépassant le premier seuil.

	31/12/2017	31/12/2016
Résultat fiscal	**1 591 681,40**	**1 601 655,68**
--------> IS au taux réduit de 15%	5 718,00	5 718,00
--------> IS au taux de 33,33%	517 802,01	524 836,95
--------> CSB de 3,3% si IS > 763.000 et CA > 7.630.000	0,00	0,00
--------> Montant de l'impôt	**523 520,01**	**530 554,95**

Comptes de résultat technique de MUTLOG Garanties – SIREN 384.253.605

Exercice		31/12/2017				31/12/2016
		Opérations brutes	Opérations données en substitution	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes Exercice N	Opérations nettes Exercice N-1
Compte technique de l'assurance non-vie (en euros		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
R0010	**1 - Cotisations acquises**	**6 342 254,88**	**0,00**	**3 942 408,69**	**2 399 846,19**	**2 649 298,59**
R0020	**1a** - Cotisations	6 456 190,71	0,00	3 874 586,54	2 581 604,17	2 472 080,74
R0030	**1b** - Variations pour cotisations non acquises	-113 935,83	0,00	67 822,15	-181 757,98	177 217,85
R0040	**2 - Produits des placements alloués du compte non technique**	**153 595,37**	**0,00**	**0,00**	**153 595,37**	**130 040,72**
R0050	**3 - Autres produits techniques**	**933,10**	**0,00**	**-567 082,35**	**568 015,45**	**782 096,79**
R0060	**4 - Charges des prestations**	**-4 849 428,64**	**0,00**	**-3 873 745,97**	**-975 682,67**	**-1 051 979,93**
R0070	**4a** - Prestations et frais payés	-5 716 371,14	0,00	-4 620 904,11	-1 095 467,03	-1 048 539,47
R0080	**4b** - Charges des provisions pour prestations à payer	866 942,50	0,00	747 158,14	119 784,36	-3 440,46
R0090	**5 - Charges des autres provisions techniques**	**340 290,32**	**0,00**	**432 251,02**	**-91 960,70**	**-164 491,76**
R0100	**6 - Participations aux résultats**	**-1 054,02**	**0,00**	**0,00**	**-1 054,02**	**-489,32**
R0110	**7 - Frais d'acquisition et d'administration**	**-2 432 684,43**	**0,00**	**-343 535,15**	**-2 089 149,28**	**-1 987 424,03**
R0120	**7a** - Frais d'acquisition	-1 279 691,23	0,00	0,00	-1 279 691,23	-1 068 195,24
R0130	**7b** - Frais d'administration	-1 152 993,20	0,00	0,00	-1 152 993,20	-1 314 000,99
R0140	**7c** - Commissions reçues des réassureurs	0,00	0,00	-343 535,15	343 535,15	394 772,20
R0150	**8 - Autres charges techniques**	**-783,30**	**0,00**	**0,00**	**-783,30**	**-589,26**
R0160	**9 - Variation de la provision pour égalisation**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
R0170	**RESULTAT TECHNIQUE DES OPERATIONS NON VIE**	**-446 876,72**	**0,00**	**-409 703,76**	**-37 172,96**	**356 461,80**

Comptes de résultat non technique de MUTLOG Garanties – SIREN 384.253.605

Exercice		31/12/2017	31/12/2016
Compte non technique (en euros)		C0010	C0020
R0010	**1 - Résultat technique de l'assurance non-vie**	**-37 172,96**	**356 461,80**
R0020	**2 - Résultat technique de l'assurance vie**	**0,00**	**0,00**
R0030	**3 - Produits des placements**	**1 735 688,37**	**1 525 809,40**
R0040	**3a -** Revenus des placements	745 257,20	842 887,25
R0050	**3b -** Autres produits de placements	0,00	0,00
R0060	**3c -** Profits provenant de la réalisation des placements	990 431,17	682 922,15
R0070	**4 - Produits des placements alloués du compte technique vie**	**0,00**	**0,00**
R0080	**5 - Charges des placements**	**-63 215,57**	**-156 489,10**
R0090	**5a -** Frais internes et externes de gestion des placements et frais financiers	-25 055,26	-26 382,95
R0100	**5b** -Autres charges des placements	-35 893,00	40 184,91
R0110	**5c -** Pertes provenant de la réalisation des placements	-2 267,31	-170 291,06
R0120	**6 - Produits des placements transférés au compte technique non vie**	**-153 595,37**	**-130 040,72**
R0130	**7 - Autres produits non techniques**	**9 629,26**	**33 923,71**
R0140	**8 - Autres charges non techniques**	**-37 280,77**	**-33 969,63**
R0150	**8a - C**harges à caractère social	-9 629,26	-33 923,71
R0160	**8b -** Autres charges non techniques	-27 651,51	-45,92
R0170	**9 - Résultat exceptionnel**	**-2 280,11**	**-3 440,90**
R0180	**9a -** Produits exceptionnels	273,93	477,21
R0190	**9b -** Charges exceptionnelles	-2 554,04	-3 918,11
R0210	**11 - Impôts sur le résultat**	**-523 520,01**	**-526 080,52**
R0220	**RESULTAT DE L'EXERCICE**	**928 252,84**	**1 066 174,04**

2 – La gouvernance de la mutuelle

Conformément à l'article 294 du règlement délégué, ce chapitre présente les composantes du système de gouvernance de la mutuelle et leur organisation.

L'Assemblée Générale :

Les délégués de MUTLOG et de MUTLOG Garanties ont été convoqués en assemblée générale le 15 juin 2017.

L'Assemblée Générale délibère essentiellement sur les sujets suivants :

- Examen et approbation des comptes, rapport de gestion, rapport des commissaires aux comptes,
- Approbation du rapport spécial sur les conventions réglementées,
- Renouvellement des traités de réassurance,
- Indemnités allouées,
- Délégation donnée au conseil d'administration pour la détermination des cotisations et des prestations,
- Modification des statuts et règlements mutualistes.

Dans le respect du code de la Mutualité, l'Assemblée Générale composé des délégués de sections nomme les membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration :

Les membres du Conseil d'Administration, nommés par l'Assemblée Générale, élisent les membres du bureau.

Les attributions du Conseil d'Administration sont définies dans les statuts.

Par les statuts, « Le conseil peut confier l'exécution de certaines missions sous sa responsabilité et son contrôle, soit au bureau, soit au Président, soit à un ou plusieurs administrateurs, soit à une plusieurs commissions ».

Il nomme le Dirigeant Opérationnel et détermine ses attributions.

Les statuts définissent également les attributions du Président, du Secrétaire Général et du Trésorier Général qui peuvent – après autorisation du Conseil – confier l'exécution de certaines tâches qui leurs incombent.

Les délégations de pouvoirs utiles à la direction effective du dirigeant opérationnel sont adoptées par le Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation aux cadres du Comité de Direction.

Les domaines concernés sont :

- la gestion courante,
- les ressources humaines,
- les obligations prudentielles, la fiscalité, la comptabilité et la gestion financière,
- l'informatique,
- les placements,

- la lutte contre le blanchiment,
- la communication,
- le droit économique, le droit de la concurrence, le droit de la consommation.

Les collaborateurs membres du Comité de Direction, bénéficient de subdélégation de pouvoirs du dirigeant opérationnel, dans leur domaine de compétence, pour l'accomplissement de leur mission.

L'organisation du Conseil d'Administration

Dans le respect des statuts, les instances statutaires, tiennent régulièrement des réunions de Conseil d'Administration et des Bureaux qui peuvent précédés les conseils.
Les membres du Bureau préparent les travaux du Conseil d'Administration, lui-même fixant la stratégie de la mutuelle et préparant les Assemblées Générales.

Dans le cadre de ses missions statutaires, au cours de l'exercice 2017, les instances statutaires se sont réunies :

- 3 fois en Bureau,
- 6 fois en Conseil d'Administration,
- 1 fois en Assemblée Générale.

Chaque réunion est précédée d'une convocation du Président aux administrateurs, cette convocation intégrant un dossier qui contient tous documents nécessaires à l'examen des points de l'ordre du jour et les supports de travail.
Ainsi, les points de l'ordre du jour font l'objet de notes techniques établies à la demande et sous le contrôle du Président et/ou du Trésorier, par le Dirigeant Opérationnel et/ou les Directeurs d'unité, ces dossiers étant adressés aux membres une dizaine de jours avant la réunion.

A chaque réunion, la liste d'émargement permet au Président le contrôle du taux de présence et du quorum nécessaire à la validité des décisions prises. En 2017, le taux de présence des administrateurs aux réunions a été de 72 % (70,42% en 2016 ; 76,06% en 2015 ; 79,05% en 2014 ; 76,03% en 2013).

Durant la réunion, certains directeurs d'unités sont invités à assister au Conseil d'Administration.
Par ailleurs, de droit, un représentant des salariés assiste aux séances du Conseil d'Administration.

Chaque point de l'ordre du jour donne lieu à :

- la présentation des enjeux,
- des échanges,
- un vote de résolutions.

Lors de l'exercice 2017, les administrateurs ont adopté :

- Le rapport de solvabilité
- Les comptes sociaux et annexes
- Les comptes combinés et annexes
- Le rapport sur la réassurance
- Le reporting Solvabilité II : bilan prudentiel, SCR
- Le rapport sur la Solvabilité et la situation financière (SFCR).
- Le rapport régulier au contrôleur (RSR)
- Le rapport EIRS
- Le rapport actuariel (souscription, provisionnement, réassurance)
- Le rapport sur les procédures d'élaboration et de vérification de l'information financière et comptable
- Le cadre de référence de la politique de placements 2018
- Le rapport du contrôle interne

- Le plan de contrôle interne
- Le plan d'audit interne
- La revue des politiques écrites

Compétence et honorabilité

Selon les attributions de chacun des membres du Conseil d'Administration, la compétence est vue sous l'angle de l'expérience professionnelle et du degré de participation à la comitologie.

S'agissant de l'honorabilité, la mutuelle sollicite annuellement, en tout début d'exercice, de chaque administrateur la production d'un extrait de casier judiciaire. Sur la campagne 2017, le taux de retour est de 100 %.

Les membres du Conseil d'Administration disposent collectivement de la compétence nécessaire à l'activité des garanties emprunteurs, la gestion financière, le suivi et la stratégie de la réassurance, l'analyse comptable et statistique, la veille réglementaire et l'entrée en application de Solvabilité 2.

Individuellement, l'approche de la proportionnalité est fonction des attributions au sein du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, régulièrement, il est proposé des séances de formations sur des sujets bien précis.

Les administrateurs ont été régulièrement informés des évolutions législatives et réglementaires intéressant les mutuelles.

Les administrateurs et les délégués référents ont participé à un séminaire d'information sur le thème « stratégie et appétence aux risques »

Outre leur présence en Assemblée Générale, les délégués de section sont invités à des réunions d'information a minima 2 fois par an tant sur la stratégie de la mutuelle que sur les aspects plus techniques.

Le principe des « 4 yeux »

Le Conseil d'Administration de MUTLOG Garanties a désigné ses deux dirigeants effectifs :

- Monsieur Philippe BRUNET, Président du Conseil d'Administration, en qualité de dirigeant effectif en application des articles L.211-13 et R.211-15 du Code de la mutualité,
- Monsieur Hubert DUMONT SAINT PRIEST, Directeur Général de la mutuelle, en qualité de dirigeant effectif en vertu de ces mêmes articles, ainsi qu'en qualité de Dirigeant Opérationnel en application de l'article L.211-14 du Code de la mutualité.

Le Président et le Dirigeant Opérationnel ont adressé à l'ACPR par courrier et sous format électronique, le formulaire de nomination ou de renouvellement de dirigeant effectif, complété de leur pièce d'identité en cours de validité, d'un curriculum vitae, de l'extrait du procès-verbal ayant procédé à leur nomination, du bulletin n°3 du casier judiciaire et de la déclaration de non condamnation relative au I de l'article L 114-21 du code de la mutualité.
Le bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois est demandé annuellement.
Dans le respect du principe des « 4 yeux » et l'objectif d'une coopération efficace entre eux, les deux dirigeants effectifs ont constitué un comité exécutif.

Politique de rémunérations

Dans le respect de l'article L 114-26, les indemnités allouées au Président du Conseil d'Administration sont adoptées annuellement en Assemblée Générale.

Les membres du conseil d'administration voient leurs frais de déplacements et de séjours remboursés sur présentation de justificatifs et selon les modalités définies au plan fédéral.

Au titre de l'exercice 2017, les indemnités allouées sont :

- Au Président du Conseil d'Administration : 28.084 euros,
- Sommes et avantages de toutes natures versés au titre des frais de déplacements et de séjours de l'ensemble des administrateurs : 13.409 euros.

Le Comité d'Audit et des Risques :

Créé en 2007, le Comité d'Audit et des Risques compte 7 membres, élus pour 3 ans. Il s'assure de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques.

Le comité s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2017 et a notamment travaillé sur les différentes provisions, les seuils d'alerte et d'appétence au risque, la réassurance et le rapport EIRS. Il a examiné le rapport du contrôle interne de l'exercice 2017, auditionné les commissaires aux comptes dans le cadre de l'arrêté des comptes 2017.

Un rapport sur son activité est présenté au conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration adoptent annuellement, le plan des travaux à réaliser sur l'exercice suivant.

Dates	TRAVAUX DU COMITE D'AUDIT ET DES RISQUES
22 mars 2017	• Revue du rapport actuariel (partie 1 : suivi des tables d'expérience et d'incapacité, provisionnement), • Revue de la mise en œuvre des décisions du conseil d'administration, • Processus de la cartographie des risques, • Base incidents, • PCA/PCI, • Revue de la procédure TRACFIN.
19 Avril 2017	• Revue des comptes sociaux (solo + groupe) : ✓ comptes (conclusions des commissaires aux comptes et points de divergence éventuelle/d'incompréhension), ✓ rapport de solvabilité, ✓ rapport sur la réassurance.
10 mai 2017	• Revue des restituables Solvabilité II (solo + groupe) : ✓ reporting d'ouverture, ✓ rapport régulier au contrôleur (RSR), ✓ rapport actuariel (partie 2), • Examen des seuils de dégradation en préparation de l'EIRS. • Plan de développement à horizon 5 ans (2018-2022), • EIRS (solo + groupe) : revue des résultats et des rapports EIRS.

Dates	TRAVAUX DU COMITE D'AUDIT ET DES RISQUES
22 Novembre 2017	• Mission des commissaires aux comptes pour l'exercice 2017 : faits significatifs, • Présentation des commissaires aux comptes de la mission, programme de travail et plan d'audit, • Revue de la politique écrite des risques, • Revue des délégations de pouvoir, • Plan des missions du comité pour l'exercice suivant. Fixation du planning.

Le Comité Financier :

Crée en 2013, le Comité Financier, de nature consultative, a pour mission d'assister le Conseil d'Administration dans sa définition stratégique comme dans sa gouvernance de la politique des placements.

Le comité est composé de cinq membres au plus désignés par le conseil d'administration.

Il mène une réflexion sur l'allocation des actifs et leur adossement aux passifs, en tenant compte du niveau de risque souhaité et de la consommation de fonds propres associée.

Il s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2017.

Le Comité Produits :

Le Comité Produits a pour objet de constituer un lieu d'échange et de travail sur l'élaboration de nouveaux produits. Il est composé d'administrateurs – assistés de certains collaborateurs de la mutuelle - particulièrement au fait des questions d'assurance et de crédit, comme proches d'associations de consommateurs.

Le Comité Produits a été réuni 1 fois avec pour objectif :

- L'évolution de l'offre,
- mise en place de la digitalisation de la souscription.

Le Comité des Rémunérations :

Créé en 2013, il est composé de 3 personnes appartenant au Bureau du Conseil d'Administration des mutuelles : le Président, un Vice-Président, le Trésorier Général.

Etant rappelé que seul le Groupement d'Intérêt Economique « GIE Groupe ACMIL » a qualité d'employeur des équipes administratives, le comité des rémunérations a vocation à :

- Décider de la rémunération du Dirigeant Opérationnel et avantages en nature comme des gratifications particulières,
- Donner son avis consultatif sur, notamment :
    - la rémunération, les éventuels avantages en nature, voire s'il en existe, les gratifications allouées aux directeurs classés cadres supérieurs,
    - l'échelle des rémunérations en vigueur dans l'entreprise entre cadres supérieurs et non cadres.
    - l'échelle de rémunération entre les cadres supérieurs,

- toute question, exprimée par le Président ou le Dirigeant Opérationnel, qui a trait, par exemple, à l'évolution des avantages sociaux.

Le comité des rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'exercice 2017.
Les principes de rémunérations sont décrits par la politique écrite sur les rémunérations internes.
Les rémunérations sont fixes pour l'ensemble des équipes administratives.
Les rémunérations variables relèvent de :

- l'application du contrat d'intéressement pour l'ensemble des salariés,
- de l'attribution éventuelle de primes exceptionnelles fixées par les 2 dirigeants effectifs au bénéfice des équipes administratives, et dans la limite du budget.

MUTLOG Garanties (via le GIE) ne pratique pas de rémunérations variables basées sur la performance individuelle.

Le Comité Communication :

Le Comité Communication s'est réuni une fois en 2017 pour la mise en place d'un intranet pour les délégués.

Le comité a organisé une revue du site internet de MUTLOG.

Ce site, accessible d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, propose notamment une solution de tarification en ligne venant se conclure par la réalisation d'un devis.

Par ailleurs ce site a développé un onglet institutionnel qui regroupe l'historique de l'ACMIL et de MUTLOG.

Le Comité Stratégique :

Les conseils d'administration de MUTLOG et MUTLOG garanties ont décidé la création d'un Comité Stratégique ACMIL / MUTLOG et ont adopté une charte de ce dit-comité le 17 décembre 2015.

Ce comité s'est réuni le 11 mai 2017 singulièrement pour échanger sur le rôle des organisations syndicales de salariés. A cette occasion, les représentants CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO ont annoncé leur décision de renouveler unanimement leur agrément à l'offre en prévoyance des emprunteurs émise par MUTLOG sous le vocable « ALTUS évolution ».

Administrateur référent sur Solvabilité 2 :

Le 2ème Vice-Président du Conseil d'Administration est l'administrateur référent sur le dossier Solvabilité 2. Il lui appartient d'intervenir devant le Conseil d'Administration ou le Bureau chaque fois que le Président ou lui-même le juge nécessaire, en fonction de l'évolution du dossier.

Les autres composantes du système de gestion des risques :

Les comités administratifs

Sur le plan administratif, la mutuelle est dotée des comités suivants :

- Le Comité de Direction est composé des cadres supérieurs en charge de direction et de leur « Adjoints » ou Sous-Directeur. Il a notamment pour mission de veiller au suivi des activités quotidiennes, fixer les objectifs à atteindre, arrêter les agendas, échanger sur les problématiques rencontrées et décider des mesures à adopter.
- Le Comité de Coordination des Risques et de Contrôle qui a pour rôle d'étudier l'évolution de la situation des risques et des contrôles internes, les évolutions de la cartographie des risques, les résultats des contrôles en matière de conformité, et les résultats en matière de contrôle interne ; il a pour vocation de décider des actions à mettre en œuvre sur ces différents thèmes,
- Le Comité Stratégique Informatique qui définit le schéma directeur du système d'information à l'horizon de 5 ans, ce schéma directeur s'appuyant sur le recensement des besoins et le degré de satisfaction des prestations qui sont présentés, sous couvert de la Direction technique et financière, par le sous-directeur des systèmes d'information ; le comité examine également les processus concernant la sécurité des systèmes d'information et la continuité d'activité et décide des actions à mener sur ces sujets,
- Les réunions de délégués du personnel.

Les fonctions clés

La mutuelle dispose de 4 fonctions clés :

- La fonction gestion des risques, assurée par Monsieur Jacques FRENEA,
- La fonction actuarielle, assurée par Monsieur Maxime GLEISE,
- La fonction conformité, assurée par Madame Laurence LEBLANC,
- La fonction audit interne, assurée par Monsieur Luc de SEIGNEURENS.

La mise en œuvre de la fonction gestion des risques s'appuie sur le Comité de Coordination des Risques et de Contrôle, composé des cadres de direction. Ses principales missions sont la conception et la coordination du système de gestion des risques et la mise en œuvre des composantes du dispositif d'Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (EIRS).

La fonction actuarielle assure la coordination et validation du calcul des provisions techniques et le suivi des équilibres techniques et du programme de réassurance. Elle contribue également à la mise en œuvre du système de gestion des risques en pilotant le calcul des éléments de solvabilité aux normes Solvabilité 2 et de l'EIRS et en assurant le suivi du dispositif d'appétence au risque.

La fonction conformité assure le pilotage du dispositif de conformité de la mutuelle, qui vise principalement à :

- S'assurer de la conformité des produits et des processus avec les lois et les réglementations,
- Identifier et évaluer les risques de non-conformité,
- Vérifier l'adéquation des mesures adoptées en prévention du risque de non-conformité.

La fonction conformité assure également le pilotage du dispositif de lutte contre le blanchiment (LCB-FT).

La politique d'audit interne décrit l'organisation et les missions de la fonction audit interne, dont l'objectif est d'organiser et réaliser des contrôles périodiques ciblés. La fonction d'audit interne établit annuellement un rapport à l'intention du Conseil d'Administration sur les audits en cours, effectués ou programmés et y synthétise les observations formulées à ces différentes occasions et ses recommandations.
Un audit sur la gouvernance du Système d'Information et sur la qualité des données, débuté en 2017, est en cours de finalisation. Le plan d'audit triennal 2018-2020 a été approuvé par le conseil d'administration de décembre 2017.

Les fonctions clés ont adressé à l'ACPR par courrier et sous format électronique le formulaire de nomination ou de renouvellement de fonction clef, complété de leur pièce d'identité en cours de validité, d'un curriculum vitae, de l'extrait du procès-verbal ayant procédé à leur nomination, du bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois et de la déclaration de non condamnation relative au I de l'article L 114-21 du code de la mutualité.
Le bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de 3 mois est demandé annuellement.

Le contrôle interne

Au sein de la mutuelle, le dispositif de contrôle interne vise à assurer :

- l'application des instructions et décisions fixées par les dirigeants effectifs et les instances de gouvernance,
- le bon fonctionnement des processus internes : habilitations et délégations de signatures,
- la fiabilité des informations financières,
- la fiabilité des informations techniques et commerciales.

Le contrôle interne est effectué sur 3 niveaux :

- 1e niveau : le contrôle permanent effectué dans les services opérationnels et les systèmes d'information,
- le 2ème niveau : le contrôle effectué par certaines fonctions clés,
- le 3ème niveau : le contrôle périodique effectué par un acteur indépendant et objectif (audit interne, commissaires aux comptes / cabinet d'audit ….).

Les politiques écrites

Elles formalisent les règles et principes de la gestion de la mutuelle.

Lors de l'exercice 2017, les administrateurs ont adopté les politiques écrites suivantes :

- Politique de gestion du risque souscription et de provisionnement
- Politique de gestion du risque d'investissement
- Politique de gestion du risque de liquidité et concentration
- Politique de gestion du risque opérationnel
- Politique de réassurance et des autres techniques d'atténuation du risque
- Politique Critère pour appliquer les corrections pour volatilité
- Politique Valorisation actif passif
- Politique Reporting au superviseur
- Politique Reporting au public
- Politique Contrôle interne
- Politique Conformité
- Politique Audit interne
- Politiques d'exigence de compétence et d'honorabilité
- Politique en matière de sous-traitance
- Politique de rémunération
- Politique sur les conventions de rémunération
- Politique Plan de Continuité d'Activité (PCA)
- Politique Gestion des fonds propres et d'adéquation du capital
- Politique Activité de prêts
- Politique de dividendes
- Politiques d'adéquation du capital
- Politique EIRS / ORSA
- Politique Contrôle et qualité des données

L'Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (EIRS)

Au sein de la mutuelle, le processus EIRS couvre les objectifs suivants :

- Contribuer au suivi du profil de risque des mutuelles : identifier les risques, les quantifier et les hiérarchiser, définir les moyens et dispositifs pour les maîtriser,
- Participer à l'élaboration des décisions stratégiques, en particulier en traduisant de manière quantitative et prospective les décisions stratégiques de la mutuelle sur les différents aspects de son activité,
- Evaluer et analyser le besoin global de solvabilité (BGS) sur l'horizon du plan stratégique nécessaire pour mettre en œuvre ces décisions,
- Vérifier que les choix stratégiques respectent, sur l'horizon du plan d'affaires, les exigences réglementaires en termes de fonds propres ainsi que l'appétence au risque défini par le conseil d'administration de la mutuelle, y compris dans des scénarii de stress,

- Contrôler a posteriori le respect de l'appétence au risque,
- Vérifier que les provisions techniques sont calculées conformément aux exigences réglementaires.

Les travaux relevant du processus EIRS sont synthétisés dans un rapport produit une fois par an et transmis à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

La sous-traitance

L'externalisation – dont les règles et principes sont décrits dans la politique écrite sur la sous-traitance - porte essentiellement sur les activités mise en sous-traitance pour les opérations importantes telles que :

- La commercialisation des garanties d'assurance emprunteurs par des apporteurs d'affaires,
- Tout ou partie de la gestion administrative des contrats (exemples : souscriptions dont sélection médicale, prestations…),
- L'accompagnement de certains projets spécifiques tels que mise en œuvre de la Gestion Electronique des Documents (GED) ou d'autres projets informatiques majeurs,
- L'accompagnement / appui conseil d'experts : notamment consultations juridiques spécifiques,
- La transparisation des OPCVM,
- L'établissement et le suivi des tables d'expérience.

L'ensemble des délégataires sont basés en France.

3 – Le profil de risque de la mutuelle

Conformément à l'article 295 du règlement délégué, ce chapitre présente le profil de risque de la mutuelle.

Les risques bilanciels :

La structure bilancielle de la mutuelle est représentative de son activité d'assurance. Le profil de risque de la mutuelle est donc tout à fait standard par rapport aux activités d'assurance qu'elle porte (assurance incapacité/invalidité, décès accidentel et perte d'emploi d'emprunteurs).

Le risque de marché

Les actifs de la mutuelle sont constitués essentiellement d'un portefeuille de valeurs mobilières de placements de 42,248 millions d'euros au 31 décembre 2017 (valeur nette comptable).

L'allocation d'actifs est constituée de :

	Valeur brute inscrite au bilan	Valeur nette au 31/12/2017	Valeur de réalisation au 31/12/2017
- I - Placements (détail des postes A2 et A3 de l'Actif)			
Total 1 - Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	963 261,75	963 261,75	1 157 326,94
Total 2 - Actions et autres titres à revenus variables autres que les parts	5 664 454,28	5 645 104,78	5 812 868,40
Total 3 - Parts d'OPCVM autres que celles visées au point 4	15 267 862,47	15 267 862,47	15 394 038,83
Total 4 - Parts d'OPCVM détenant exclusivement des titres à revenus fixe	0,00	0,00	0,00
Total 5 - Obligations et autres titres à revenus fixes	11 773 103,20	11 773 103,20	13 015 680,40
Total 6 - Prêts hypothécaires	0,00	0,00	0,00
Total 7 -Autres prêts et effets assimilés	294,22	294,22	294,22
Total 8 - Dépôts auprès des cédantes	0,00	0,00	0,00
Total 9 - Dépôts (autres que le 8) et cautionnement en espèces	8 598 065,24	8 598 065,24	8 598 065,25
Total 10 - Actifs représentatifs des opérations en UC	0,00	0,00	0,00
Total des lignes 1 à 10	**42 267 041,16**	**42 247 691,66**	**43 978 274,04**

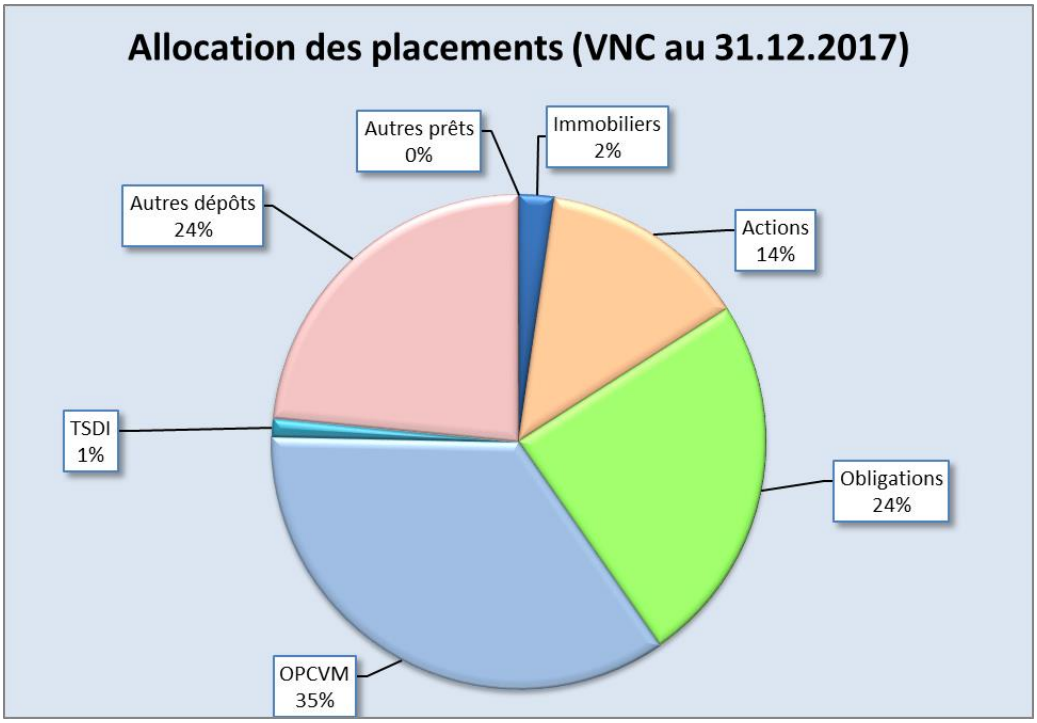

Le portefeuille ainsi constitué est soumis au risque de variations des valeurs des actifs :

- Risque de baisse de la valeur des actions ;
- Risque de variation de la valeur des actifs immobiliers ;
- Risque de variation des taux d'intérêt ;
- Risque de dégradation de la qualité de signature des émetteurs obligataires ;
- Risque de variation des taux de change ;
- Risque de concentration.

Afin d'assurer une gestion saine des investissements, ceux-ci sont soumis à des règles et limites décrites dans la politique écrite de gestion du risque d'investissement, conformément au « principe de la personne prudente » énoncé à l'article 132 de la directive Solvabilité 2.

Le risque de souscription

Au passif, la mutuelle constate des provisions techniques, qui matérialisent ses engagements vis-à-vis des adhérents au titre des garanties Incapacité/Invalidité, Décès Accidentel et Perte d'Emploi Indemnisée d'emprunteurs que ceux-ci ont souscrit.

Les engagements techniques des comptes sociaux, en brut de réassurance, se décomposent comme suit :

Engagements techniques, en brut de réassurance (en euros)	*2017*	*2016*
Provision pour cotisations non acquises	908.913	794.978
Provision pour sinistre à payer	3.997.594	4.864.537
Provision mathématique	15.471.608	15.957.244
Provision pour égalisation	0	0
Provision pour risque d'exigibilité	0	0

Engagements techniques, en brut de réassurance (en euros)	*2017*	*2016*
Provision pour risque croissant	275.900	129.500
Provision sur engagement	12.331	12.331
Total des engagements techniques	**20.666.347**	**21.758.590**

De par la nature des garanties couvertes par la mutuelle, ses engagements techniques sont soumis aux principaux risques suivants :

- Risque de hausse des entrées et durée de maintien en incapacité/invalidité et en chômage (tendance et/ou évènement catastrophique ponctuel) ;
- Risque de longévité ;
- Risque de hausse des remboursements anticipés ;
- Risque de hausse des charges d'exploitation.

La mutuelle dispose d'une protection en réassurance, matérialisée par les traités de réassurance suivants, afin d'atténuer l'exposition au risque de souscription :

- Un traité de réassurance en quote-part à 100% pour la population transférée par la FNMF en 2002,
- Un traité de réassurance en excédent de plein pour les prêts bancaires,
- Un traité de réassurance en quote-part 75/25 pour les prêts Crédit Coopératif, à compter de mars 2012 (complété par un traité en écrêtement sur la rétention),
- Un traité de réassurance en quote-part 50/50 pour les prêts sociaux,
- Un traité de réassurance en quote-part 50/50 pour les prêts PASS Foncier.

Les engagements techniques des comptes sociaux, en cession en réassurance, se décomposent comme suit :

Engagements techniques, en brut de réassurance (en euros)	*2017*	*2016*
Provision pour cotisations non acquises	232.472	300.294
Provision pour sinistre à payer	3.222.648	3.969.806
Provision mathématique	12.253.559	12.832.210
Provision pour égalisation	0	0
Provision pour risque d'exigibilité	0	0
Provision pour risque croissant	275.900	129.500
Provision sur engagement	0	0
Total des engagements techniques en cession	**15.984.580**	**17.231.811**
Total des engagements techniques en net de réassurance	**4.681.767**	**4.526.779**

<u>Le risque de défaut</u>

Il correspond à l'incapacité éventuelle des contreparties de la mutuelle à faire face à leurs engagements :

- Les contreparties bancaires (disponibilités et dépôts bancaires, représentant à l'actif du bilan 16.779.477 euros à fin 2016 contre 8.353.001 euros à fin 2016),
- Le réassureur (postes 5 et 6.b de l'actif du bilan),

- Les différents débiteurs (postes 6.a et 6.c de l'actif du bilan).

Afin de maîtriser le risque de défaut, les contreparties dépositaires d'instruments liquides font l'objet de règles et limites décrites dans la politique écrite de gestion du risque d'investissement, conformément au « principe de la personne prudente » énoncé à l'article 132 de la directive Solvabilité 2.

De même, dans une optique de maîtrise du risque, la sécurisation des engagements cédés au réassureur repose sur, d'une part, des nantissements de titres donnés par le réassureur en contrepartie des provisions techniques déposées en ses livres, et d'autre part, des dépôts en espèces. Ainsi, la part des provisions techniques du réassureur relative :

- Aux provisions pour cotisations non acquises fait l'objet de dépôts en espèces en les livres de la cédante, se retrouvant au passif de son bilan dans le poste « dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires »,
- Aux autres provisions techniques (provisions pour prestations à payer et provisions mathématiques) est déposée en les livres du réassureur, la mutuelle disposant, en contrepartie, d'un engagement reçu assorti d'un contrat de nantissement.

Les risques opérationnels :

Au 31 décembre 2017, le capital de solvabilité requis au titre des risques opérationnels s'élève à 246.432 euros, représentant une part limitée (2,76%) du capital de solvabilité requis global (SCR).

Le dispositif de contrôle interne est mis en place pour la gestion des risques opérationnels.

La représentation du profil de risque par le capital de solvabilité requis (SCR) :

La décomposition du SCR de la mutuelle par modules de risque contribue à mettre en évidence son profil de risque :

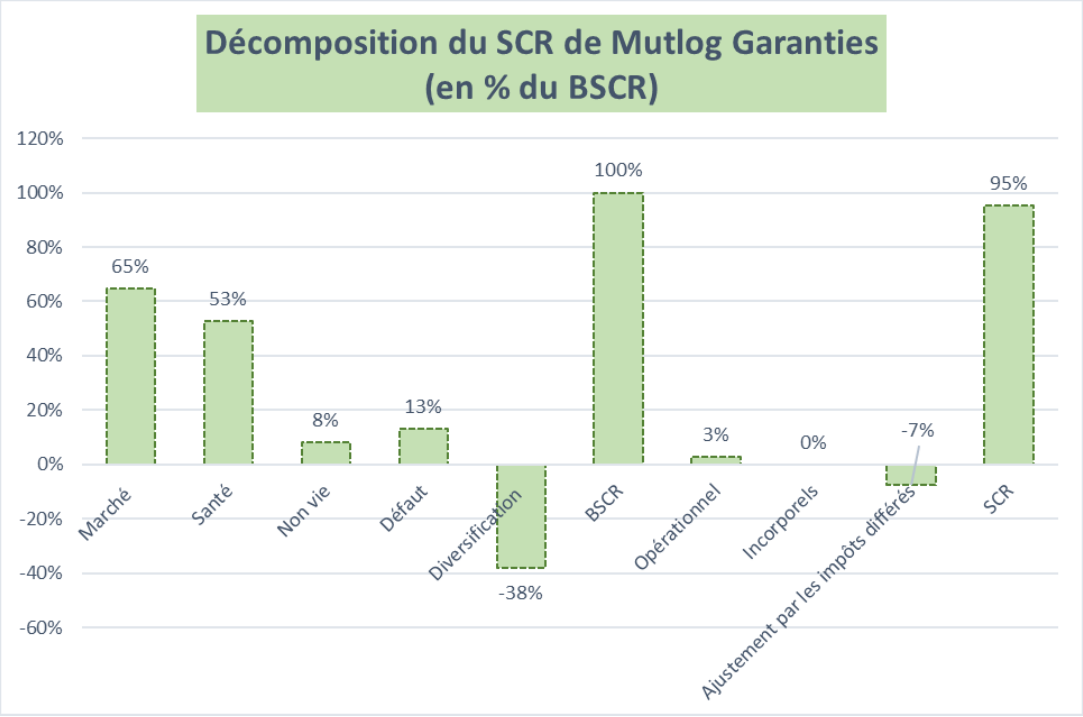

Les principaux risques auxquels la mutuelle est exposée sont le risque de marché (65% du SCR de base (BSCR)) et le risque de souscription santé (53% du BSCR).

L'analyse de la contribution au BSCR des sous-modules du SCR de marché et du SCR de souscription santé permet d'affiner la description du profil de risque de la mutuelle :

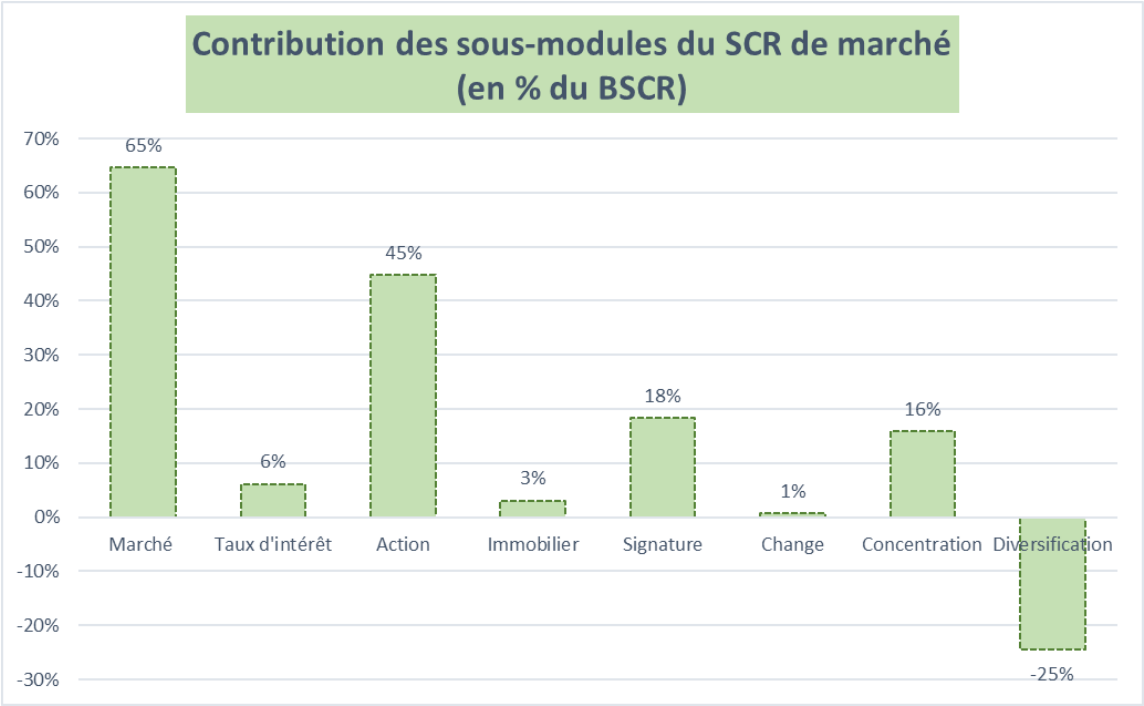

Parmi les risques de marché, les plus impactants sont ceux liés à l'évolution de la valeur de marché des actions (45% du BSCR) et à la variation de la qualité de signature des émetteurs obligataires (18% du BSCR).

S'agissant de la concentration des risques, le capital de solvabilité requis au titre de ce risque s'élève au 31 décembre 2017 à 1.498.590 euros, représentant 16% du BSCR. Selon l'application des principes du calcul de ce module de risque, 11 lignes d'expositions en sont à l'origine.

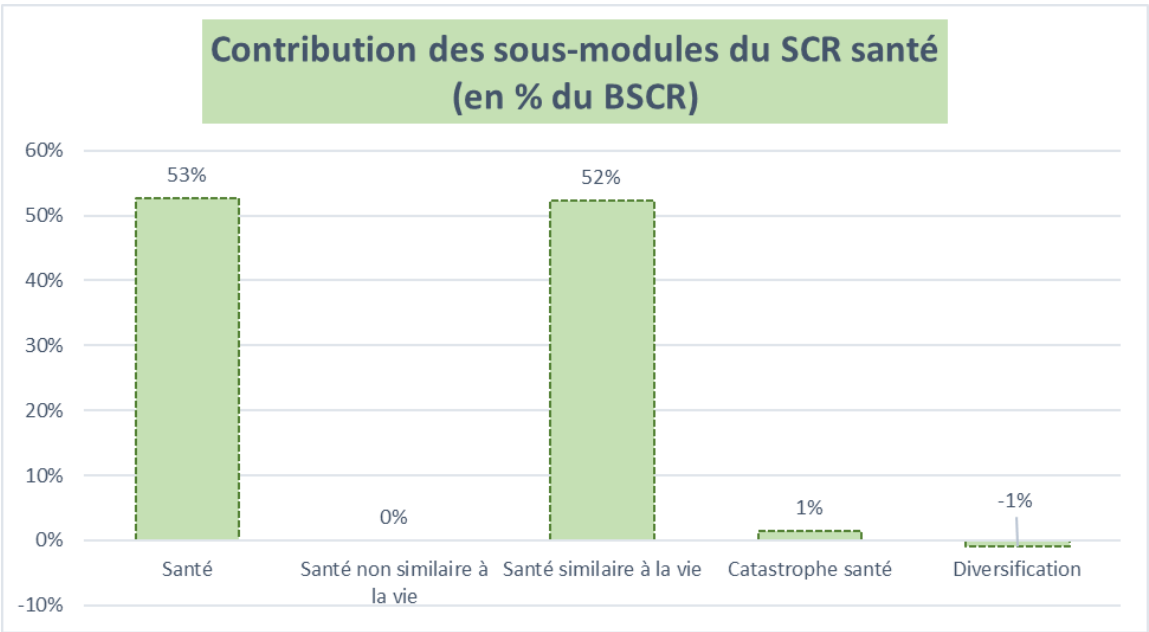

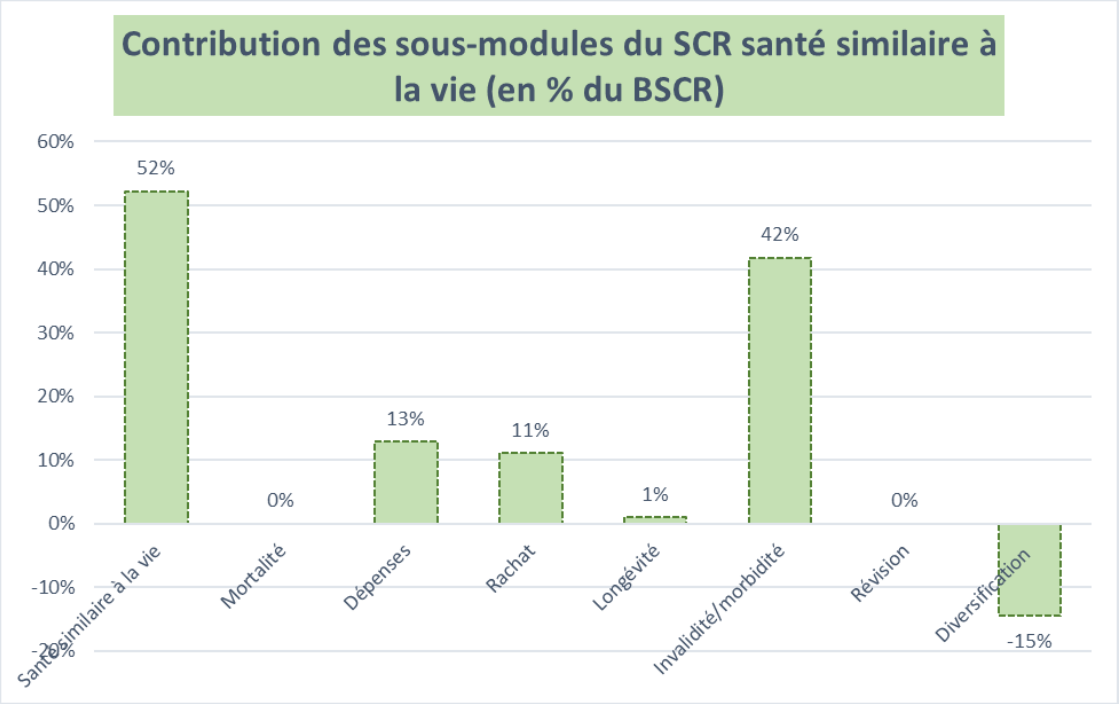

Parmi les risques de souscription, les plus impactants sont ceux liés à l'évolution tendancielle des taux d'incapacité/invalidité (42% du BSCR pour le SCR invalidité/morbidité), des remboursements anticipés (11% du BSCR pour le SCR de rachat), et des charges d'exploitation (13% du BSCR pour le SCR de dépenses).

Les autres risques :

Les travaux relatifs à la cartographie des risques majeurs ont conduit à identifier des risques autres que ceux pris en compte dans le SCR et devant être intégrés dans l'analyse du profil de risque de la mutuelle.

Ces risques peuvent être :

- Quantifiables, ce qui rend possible leur couverture par la mobilisation de capital ;
- Peu ou pas mesurables, ce qui rend difficile leur couverture par la mobilisation de capital.

Les autres risques quantifiables identifiés (risques d'inflation, d'évolution de la réglementation, d'évolution de la stratégie bancaire sur les prêts pour l'accession à la propriété) font notamment l'objet, dans le cadre de l'auto-évaluation par la mutuelle du besoin global de solvabilité (BGS), d'une mobilisation de capital supplémentaire par rapport au capital réglementaire (SCR).

Les autres risques non quantifiables font l'objet de la mise en place de moyens permettant leur maîtrise. Par exemple :

- La gestion du risque d'illiquidité donne lieu à estimation annuelle d'un matelas de liquidité minimum à détenir pour faire face aux engagements de la mutuelle en situation de stress,
- La gestion du risque informatique donne lieu à des sauvegardes quotidiennes pour palier à toute perte de données et à la formalisation d'un plan de continuité d'activité/informatique (PCA/PCI).

4 – La valorisation à des fins de solvabilité

Conformément à l'article 296 du règlement délégué, ce chapitre traite de la valorisation des actifs, des provisions techniques et des autres passifs.

Le bilan économique (Solvabilité 2) au 31 décembre 2017 :

Les actifs

Actifs au 31 décembre 2017 (en euros)	Comptes économiques (Solvabilité 2)	Comptes sociaux
Goodwill	**0,0**	**0,0**
Frais d'acquisition différés	**0,0**	**0,0**
Immobilisations incorporelles	**0,0**	**0,0**
Actifs d'impôts différés	**0,0**	**0,0**
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	**365 035,6**	**365 035,6**
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	**44 406 208,0**	**42 247 395,4**
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	*1 161 176,0*	*963 261,8*
Actions	*5 812 868,4*	*5 645 102,8*
Obligations	*13 206 407,4*	*11 773 103,2*
Organismes de placement collectif	*15 394 038,8*	*15 267 862,4*
Produits dérivés	*0,0*	*0,0*
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	*8 831 717,4*	*8 598 065,3*
Autres investissements	*0,0*	*0,0*
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	**0,0**	**0,0**
Prêts et prêts hypothécaires	**294,2**	**294,2**
Avances sur police	*0,0*	*0,0*
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	*294,2*	*294,2*
Autres prêts et prêts hypothécaires	*0,0*	*0,0*
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	**9 268 899,8**	**15 984 579,6**
Non-vie et santé similaire à la non-vie	**-259 600,1**	**410 916,1**
Non-vie hors santé	*-259 600,1*	*410 916,1*
Santé similaire à la non-vie	*0,0*	*0,0*
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	**9 528 499,9**	**15 573 663,5**
Santé similaire à la vie	*9 528 499,9*	*15 573 663,5*
Vie hors santé, UC et indexés	*0,0*	*0,0*
Vie UC et indexés	**0,0**	**0,0**
Dépôts auprès des cédantes	**0,0**	**0,0**
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	**616 334,9**	**616 334,9**
Créances nées d'opérations de réassurance	**848 346,2**	**848 346,2**
Autres créances (hors assurance)	**23 109,7**	**23 109,7**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**8 181 412,2**	**8 181 412,2**
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	**187,0**	**502 337,0**
Total Actifs	**63 709 827,6**	**68 768 844,8**

Les passifs

Passifs au 31 décembre 2016 (en euros)	Comptes économiques (Solvabilité 2)	Comptes sociaux
Provisions techniques non-vie	**-96 484,3**	**623 655,3**
Provisions techniques non-vie (hors santé)	**-96 484,3**	**623 655,3**
Provisions techniques calculées comme un tout	*0,0*	
Meilleure estimation	*-167 354,0*	
Marge de risque	*70 869,7*	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	**0,0**	**0,0**
Provisions techniques calculées comme un tout	*0,0*	
Meilleure estimation	*0,0*	
Marge de risque	*0,0*	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	**13 735 933,3**	**20 042 691,5**
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	**13 735 933,3**	**20 042 691,5**
Provisions techniques calculées comme un tout	*0,0*	
Meilleure estimation	*9 649 599,0*	
Marge de risque	*4 086 334,3*	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	**0,0**	**0,0**
Provisions techniques calculées comme un tout	*0,0*	
Meilleure estimation	*0,0*	
Marge de risque	*0,0*	
Provisions techniques UC et indexés	**0,0**	**0,0**
Provisions techniques calculées comme un tout	*0,0*	
Meilleure estimation	*0,0*	
Marge de risque	*0,0*	
Autres provisions techniques	**0,0**	**0,0**
Passifs éventuels	**0,0**	**0,0**
Provisions autres que les provisions techniques	**0,0**	**0,0**
Dépôts des réassureurs	**309 137,4**	**309 137,4**
Passifs d'impôts différés	**702 992,6**	**0,0**
Dettes envers des établissements de crédit	**0,0**	**0,0**
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	**0,0**	**0,0**
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	**0,0**	**0,0**
Dettes nées d'opérations de réassurance	**446 492,3**	**446 492,3**
Autres dettes (hors assurance)	**682 476,2**	**682 476,2**
Passifs subordonnés	**0,0**	**0,0**
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	**343 715,9**	**417 637,7**
Total passifs	**16 124 263,3**	**22 522 090,3**
Excédent d'actif sur passif (=Fonds propres)	**47 585 564,3**	**46 246 754,5**

La valorisation des placements :

Dans le bilan économique, les placements sont valorisés à leur valeur de réalisation au 31 décembre 2017. Ils intègrent les intérêts et loyers acquis non échus et l'amortissement des décotes et surcotes obligataires. Pour les actifs immobiliers (parts de SCI et SCPI), la valeur de réalisation retenue est celle qui est établie par les expertises quinquennales. Une partie des placements est valorisée à sa valeur comptable lorsque celle-ci est considérée être la meilleure estimation de leur valeur de marché. Il s'agît de la trésorerie, des dépôts et des comptes à terme, des prêts et des actions non cotées.

Dans les comptes sociaux, les placements sont valorisés à la valeur nette comptable. Ils n'intègrent ni les intérêts et loyers courus non échus ni l'amortissement des décotes et surcotes obligataires.

La valorisation des provisions techniques :

Les provisions techniques du bilan économique correspondent à la somme de la meilleure estimation des engagements et de la marge de risque.

La meilleure estimation des engagements est calculée comme la somme actualisée des flux futurs probables liés aux engagements d'assurance, ceux-ci étant projetés jusqu'à leur terme contractuel :

- Les cotisations restant à encaisser,
- Les prestations à servir dans le futur,
- Les frais d'administration, de gestion des prestations et des commissionnements récurrents.

L'actualisation des flux futurs est réalisée à partir de la courbe des taux sans risque (intégrant une correction pour volatilité) publiée par l'EIOPA au 31 décembre 2017.
L'impact de la correction pour volatilité sur les provisions techniques nettes est inférieur à 1% (-0,4% au 31.12.2017).
La mutuelle n'utilise ni l'ajustement égalisateur ni les mesures transitoires concernant le calcul des provisions techniques.

La marge de risque est calculée selon la méthode basée sur la duration des engagements.

Les principales différences de valorisation entre les provisions du bilan économique et des comptes sociaux sont :

- Le taux d'actualisation,
- Le traitement des bénéfices techniques probables futurs (pris en compte pour la valorisation économique, à la différence de la valorisation des comptes sociaux),
- La méthode de valorisation des provisions pour prestations,
- La marge de risque, qui n'est présente que dans les comptes économiques.

Engagements techniques – normes Solvabilité 2 (en euros)	*2017*	*2016*
Meilleure estimation des engagements (« Best Estimate »)	9.482.245	8.310.888
Marge de risque	4.157.204	4.302.113
Total des provisions techniques, en brut de réassurance	**13.639.449**	**12.613.001**
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	9.268.900	9.230.801
Total des provisions techniques, en net de réassurance	**3.370.549**	**3.382.200**

La valorisation des autres actifs et passifs :

Les postes de bas de bilan sont valorisés dans le bilan économique à leur valeur comptable au 31 décembre 2017, celle-ci étant supposée être la meilleure estimation de leur valeur de marché.

Dans le bilan économique, les intérêts et loyers acquis non échus et l'amortissement des décotes et surcotes obligataires sont intégrés dans les placements pour leur valeur comptable. Dans les comptes sociaux, ces éléments sont comptabilisés dans les comptes de régularisation à l'actif et au passif.

La valorisation des impôts différés :

Depuis le 1er janvier 2012, la mutuelle est entrée dans le champ de l'impôt sur les sociétés de droit commun, des impôts différés sont donc calculés dans le bilan économique.
A la différence des comptes sociaux, dans lesquels aucun impôt différé n'est constaté, les écarts entre la valeur fiscale et la valeur de marché de certains postes du bilan impliquent la constatation d'impôts différés dans le bilan économique.

Ces écarts de valorisation peuvent concerner les placements et les provisions techniques.

Les impôts différés sont calculés en appliquant à ces écarts de valorisation le taux d'imposition auquel la mutuelle est soumise (34,43% y compris contribution sociale).

Les fonds propres :

Le passage des fonds propres des comptes sociaux aux fonds propres économiques au 31.12.2017 résulte de ces écarts de valorisation :

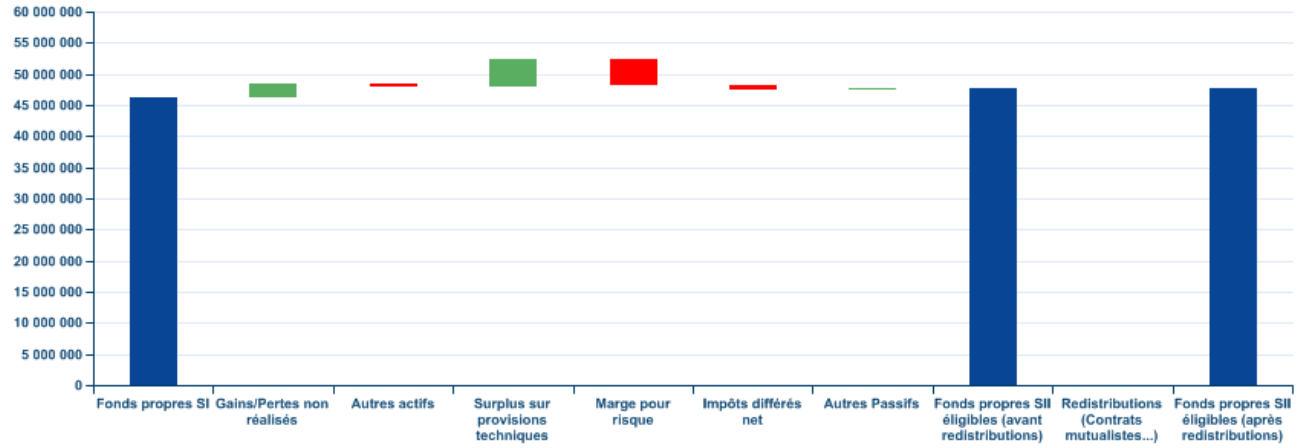

Fonds propres SI	46 246 754,5
Gains/Pertes non réalisés	2 158 812,6
Autres actifs	-502 150,0
Surplus sur provisions techniques	4 468 422,1
Marge pour risque	-4 157 204,1
Impôts différés net	-702 992,6
Autres Passifs	73 921,8
Redistributions (Certificats mutualistes...)	-0,0
Fonds propres SII éligibles	47 585 564,3

5 – La gestion du capital

Conformément à l'article 297 du règlement délégué, ce chapitre traite de la gestion des fonds propres.

Les fonds propres économiques au 31 décembre 2017 :

Les fonds propres au 31 décembre 2017 ne contiennent pas d'éléments de fonds propres auxiliaires. Ils sont tous classés en tier 1 (niveau de classification sans restriction pour la couverture des exigences de capital). La mutuelle n'envisage pas de lever des fonds propres externes.

Les fonds propres économiques s'élèvent à 47.585.564 euros au 31 décembre 2017 (46.859.623 euros au 31 décembre 2016). Comme expliqué ci-dessus, la différence avec les fonds propres comptables s'explique par les différences de valorisation entre les comptes sociaux et économiques.

De par leur nature, la totalité des fonds propres est admise à la couverture des exigences réglementaires de capital, à savoir le capital de solvabilité requis (SCR) et le minimum de capital requis (MCR).

Les exigences réglementaires de capital :

La mutuelle utilise le modèle standard prévu par la règlementation pour valoriser le capital de solvabilité requis (SCR) et le minimum de capital requis (MCR), sans utiliser de paramètres spécifiques (USP).

Le capital de solvabilité requis (SCR)

Au 31 décembre 2017, les résultats de la formule standard par modules et sous-modules du SCR sont les suivants :

Composition SCR – formule standard (en euros)	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variations
Risque de marché (1)	**6.067.783**	**7.215.114**	**-15,9%**
Risque de taux d'intérêt	*578.487*	*884.585*	*-34,6%*
Risque action	*4.204.518*	*4.656.798*	*-9,7%*
Risque immobilier	*290.294*	*300.993*	*-3,6%*
Risque de signature	*1.729.001*	*2.427.600*	*-28,8%*
Risque de change	*71.621*	*593.350*	*-87,9%*
Risque de concentration	*1.498.590*	*1.004.869*	*+49,1%*
Effet de diversification module marché	*-2.304.728*	*-2.653.081*	*-13,1%*
Risque de souscription santé (2)	**4.938.581**	**5.204.919**	**-5,1%**
Risque santé non similaire à la vie	**-**	**-**	**-**
Risque santé similaire à la vie	***4.904.793***	***5.172.997***	***-5,2%***
Risque de mortalité	-	-	-
Risque de dépenses	*1.207.925*	*1.136.282*	*+6,3%*
Risque de rachat	*1.040.873*	*1.359.287*	*-23,4%*
Risque de longévité	*93.408*	*98.414*	*-5,1%*
Risque d'invalidité/morbidité	*3.924.638*	*4.150.513*	*-5,4%*

Composition SCR – formule standard (en euros)	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016	Variations
Risque de révision	-	-	-
Effet de diversification module santé vie	*-1.362.051*	*-1.571.799*	*-13,3%*
Risque de catastrophe santé	***128.846***	***122.298***	***+5,4%***
Effet de diversification module santé	***-95.058***	***-90.376***	***+5,2%***
Risque de souscription non-vie (3)	**755.739**	**1.156.085**	**-34,6%**
Risque de prime et de réserve	*628.811*	*1.011.066*	*-37,8%*
Risque de rachat	*13.421*	*44.409*	*-69,8%*
Risque de catastrophe	*290.314*	*359.504*	*-19,2%*
Effet de diversification module non-vie	*-176.807*	*-259.494*	*-31,9%*
Risque de défaut de contreparties (4)	**1.214.087**	**867.719**	**+39,9%**
Effet de diversification entre modules (5)	-3.588.563	-3.928.234	-8,6%
BSCR (6) = 1+2+3+4+5	**9.387.627**	**10.515.603**	**-10,7%**
Risque opérationnel (7)	246.432	269.090	-8,4%
Incorporels (8)	-	-	-
Ajustement par les impôts différés (9)	-702.993	-683.959	+2,8%
SCR = 6+7+8+9	**8.931.067**	**10.100.735**	**-11,6%**

Au 31 décembre 2017, le SCR s'élève à 8.931.067 euros, soit une baisse de 11,6% par rapport à l'exercice précédent (10.100.735 euros au 31 décembre 2016).

Cette évolution du SCR s'explique essentiellement par le recul du SCR de marché, passant de 7.215.114 euros à fin 2016 à 6.067.783 euros à fin 2017 (soit une baisse de 15,9%), qui résulte de cessions d'actifs et de remboursements obligataires ayant entraîné une réallocation de placements vers les disponibilités bancaires, et ce en l'attente d'un réinvestissement des sommes correspondantes. En contrepartie, le SCR de défaut de contreparties progresse entre 2016 et 2017 de 891.348 euros à 1.194.374 euros, soit une hausse de 39,9%.
L'évolution du risque de souscription non-vie (-34,6% entre 2016 et 2017), représentant 8% du BSCR, s'explique par la baisse des cotisations ainsi que l'évolution de la méthode de calcul concernant la prise en compte des remboursements anticipés.

Le minimum de capital requis (MCR)

Au 31 décembre 2017, le MCR s'élève à 3.700.000 euros (3.700.000 euros au 31 décembre 2016).

Les ratios de solvabilité :

Au 31 décembre 2017, les éléments de solvabilité sont :

En €	2017	2016	Variations	% de variations
Fonds propres économiques	47.585.564	46.859.623	+725.941	+1,6%
Capital de solvabilité requis (SCR)	8.931.067	10.100.735	-1.169.668	-11,58%
Minimum de capital requis (MCR)	3.700.000	3.700.000	0	+0,00%
Couverture du SCR	**533%**	**464%**		
Couverture du MCR	**1.286%**	**1.266%**		

La gestion des fonds propres sur l'horizon du plan d'activité :

L'Evaluation Interne des Risques et de la Solvabilité (EIRS), menée en 2017, fournit une évaluation prospective – sur l'horizon du plan d'activité – des fonds propres économiques et du besoin global de solvabilité (BGS), dans plusieurs scénarii :

- Un scénario espéré, favorable en termes d'activité et de performances,
- Un scénario alternatif, fondé sur des hypothèses dégradées d'activité et de performances,
- Des scénarii de stress, correspondant au scénario alternatif couplé à des chocs définis en cohérence avec le profil de risque de la mutuelle.

Les différents scénarii utilisés permettent de constater la solidité de la solvabilité de la mutuelle, dans la mesure où le besoin global de solvabilité (BGS), tout comme les exigences réglementaires de capital (SCR, MCR), sont couverts par les fonds propres sur l'horizon du plan stratégique.

Il est à noter que MUTLOG Garanties participe à deux mécanismes de solidarité financière :

- Une solidarité financière « réciproque » entre elle-même et MUTLOG ;
- Une solidarité financière prévue dans le cadre de l'affiliation à la SGAM VIANA (du 1er janvier au 31 décembre 2017) et à la SGAM MATMUT (à compter du 1er janvier 2018).

6 – Annexes : états financiers Solvabilité 2

Conformément au Règlement d'exécution 2015/2452 de la commission du 2 décembre 2015, et compte tenu de l'activité de la mutuelle, les états S.02.01.02, S.05.01.02, S.12.01.02, S.17.01.02, S.22.01.21, S.23.01.01, S.25.01.21, S.28.01.01 sont présentés ci-après :

S.02.01.01
Bilan

		Solvency II value	Statutory accounts value
Actifs		**C0010**	**C0020**
Goodwill	**R0010**		0,0
Frais d'acquisition différés	**R0020**		0,0
Immobilisations incorporelles	**R0030**	0,0	0,0
Actifs d'impôts différés	**R0040**	0,0	0,0
Excédent du régime de retraite	**R0050**	0,0	0,0
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	**R0060**	365 035,6	365 035,6
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte	**R0070**	44 406 208,0	42 247 395,4
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	**R0080**	1 161 176,0	963 261,8
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	**R0090**	0,0	0,0
Actions	**R0100**	5 812 868,4	5 645 102,8
Actions – cotées	**R0110**	4 702 427,7	4 536 050,1
Actions – non cotées	**R0120**	1 110 440,8	1 109 052,8
Obligations	**R0130**	13 206 407,4	11 773 103,2
Obligations d'État	**R0140**	1 181 370,7	1 071 955,0
Obligations d'entreprise	**R0150**	12 025 036,7	10 701 148,2
Titres structurés	**R0160**	0,0	0,0
Titres garantis	**R0170**	0,0	0,0
Organismes de placement collectif	**R0180**	15 394 038,8	15 267 862,4
Produits dérivés	**R0190**	0,0	0,0
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	**R0200**	8 831 717,4	8 598 065,3
Autres investissements	**R0210**	0,0	0,0
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	**R0220**	0,0	0,0
Prêts et prêts hypothécaires	**R0230**	294,2	294,2
Avances sur police	**R0240**	0,0	0,0
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	**R0250**	294,2	294,2
Autres prêts et prêts hypothécaires	**R0260**	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	**R0270**	9 268 899,8	15 984 579,6
Non-vie et santé similaire à la non-vie	**R0280**	-259 600,1	410 916,1
Non-vie hors santé	**R0290**	-259 600,1	410 916,1
Santé similaire à la non-vie	**R0300**	0,0	0,0
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	**R0310**	9 528 499,9	15 573 663,5
Santé similaire à la vie	**R0320**	9 528 499,9	15 573 663,5
Vie hors santé, UC et indexés	**R0330**	0,0	0,0
Vie UC et indexés	**R0340**	0,0	0,0
Dépôts auprès des cédantes	**R0350**	0,0	0,0
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	**R0360**	616 334,9	616 334,9
Créances nées d'opérations de réassurance	**R0370**	848 346,2	848 346,2
Autres créances (hors assurance)	**R0380**	23 109,7	23 109,7
Actions propres auto-détenues (directement)	**R0390**	0,0	0,0
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	**R0400**	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**R0410**	8 181 412,2	8 181 412,2
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	**R0420**	187,0	502 337,0
Total Actifs	**R0500**	63 709 827,6	68 768 844,8

Passifs		Solvency II value	Statutory accounts value
		C0010	C0020
Provisions techniques non-vie	R0510	-96 484,3	623 655,3
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-96 484,3	623 655,3
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	0,0	
Meilleure estimation	R0540	-167 354,0	
Marge de risque	R0550	70 869,7	
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	0,0	
Meilleure estimation	R0580	0,0	
Marge de risque	R0590	0,0	
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	13 735 933,3	20 042 691,5
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	13 735 933,3	20 042 691,5
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	0,0	
Meilleure estimation	R0630	9 649 599,0	
Marge de risque	R0640	4 086 334,3	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	0,0	
Meilleure estimation	R0670	0,0	
Marge de risque	R0680	0,0	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	0,0	
Meilleure estimation	R0710	0,0	
Marge de risque	R0720	0,0	
Autres provisions techniques	R0730		0,0
Passifs éventuels	R0740	0,0	0,0
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	0,0	0,0
Provisions pour retraite	R0760	0,0	0,0
Dépôts des réassureurs	R0770	309 137,4	309 137,4
Passifs d'impôts différés	R0780	702 992,6	0,0
Produits dérivés	R0790	0,0	0,0
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	0,0	0,0
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	0,0	0,0
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	0,0	0,0
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	446 492,3	446 492,3
Autres dettes (hors assurance)	R0840	682 476,2	682 476,2
Passifs subordonnés	R0850	0,0	0,0
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	0,0	0,0
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	0,0	0,0
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	343 715,9	417 637,7
Total passifs	R0900	16 124 263,3	22 522 090,3
Excédent d'actif sur passif	R1000	47 585 564,3	46 246 754,5

S.05.01.01
Primes, sinistres et dépenses par ligne d'activité

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance et de réassurance non-vie (assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée)											
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120
Primes émises													
Brut Assurance directe	R0110	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	695 462,5
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130												
Part des réassureurs	R0140	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	404 310,9
Net	R0200	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	291 151,6
Primes acquises													
Brut Assurance directe	R0210	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	725 784,9
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230												
Part des réassureurs	R0240	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	416 354,6
Net	R0300	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	309 430,3
Charge des sinistres													
Brut Assurance directe	R0310	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	249 436,3
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330												
Part des réassureurs	R0340	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	210 428,1
Net	R0400	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	39 008,2
Variation des autres provisions techniques													
Brut Assurance directe	R0410	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-186 976,4
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430												
Part des réassureurs	R0440	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-156 075,0
Net	R0500	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-30 901,4
Dépenses engagées	R0550	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	312 629,9
Charges administratives													
Brut Assurance directe	R0610	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	215 336,9
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0620	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0630												
Part des réassureurs	R0640	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	37 562,4
Net	R0700	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	177 774,5
Frais de gestion des investissements													
Brut Assurance directe	R0710	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0720	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0730												
Part des réassureurs	R0740	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	R0800	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de gestion des sinistres													
Brut Assurance directe	R0810	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	36 478,5
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0820	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0830												
Part des réassureurs	R0840	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	R0800	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	36 478,5
Frais d'acquisition													
Brut Assurance directe	R0910	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98 376,9
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R0920	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R0930												
Part des réassureurs	R0940	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	R01000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	98 376,9
Frais généraux													
Brut Assurance directe	R1010	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance proportionnelle acceptée	R1020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut Réassurance non proportionnelle acceptée	R1030												
Part des réassureurs	R1040	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	R1000	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dépenses	R1200												
Total des dépenses	R1300												

Ligne d'activité pour: réassurance non proportionnelle acceptée				
Santé	Accidents	Assurance maritime, aérienne et transport	Biens	Total
C0130	**C0140**	**C0150**	**C0160**	**C0200**
				695 462,5
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	404 310,9
0,0	0,0	0,0	0,0	291 151,6
				725 784,9
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	416 354,6
0,0	0,0	0,0	0,0	309 430,3
				249 436,3
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	210 428,1
0,0	0,0	0,0	0,0	39 008,2
				-186 976,4
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	-156 075,0
0,0	0,0	0,0	0,0	-30 901,4
0,0	0,0	0,0	0,0	312 629,9
				215 336,9
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	37 562,4
0,0	0,0	0,0	0,0	177 774,5
				0,0
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
				36 478,5
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	36 478,5
				98 376,9
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	98 376,9
				0,0
				0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
				0,0
				312 629,9

		Ligne d'activité pour: engagements d'assurance vie						Engagements de réassurance vie		
		Assurance maladie	Assurance avec participation aux bénéfices	Assurance indexée et en unités de compte	Autres assurances vie	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les	Réassurance maladie	Réassurance vie	Total
		C0210	C0220	C0230	C0240	C0250	C0260	C0270	C0280	C0300
Primes émises										
Brut	**R1410**	5 760 728,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 760 728,2
Part des réassureurs	**R1420**	3 470 275,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 470 275,6
Net	**R1500**	2 290 452,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 290 452,6
Primes acquises										
Brut	**R1510**	5 616 470,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 616 470,0
Part des réassureurs	**R1520**	3 526 054,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 526 054,1
Net	**R1600**	2 090 415,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 090 415,9
Charge des sinistres										
Brut	**R1610**	4 293 955,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4 293 955,7
Part des réassureurs	**R1620**	3 663 317,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 663 317,9
Net	**R1700**	630 637,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	630 637,8
Variation des autres provisions techniques										
Brut	**R1710**	-153 313,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-153 313,9
Part des réassureurs	**R1720**	-276 176,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-276 176,0
Net	**R1800**	122 862,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	122 862,1
Dépenses engagées	**R1900**	2 108 394,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 108 394,7
Charges administratives										
Brut	**R1910**	937 656,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	937 656,3
Part des réassureurs	**R1920**	305 972,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	305 972,7
Net	**R2000**	631 683,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	631 683,6
Frais de gestion des investissements										
Brut	**R2010**	25 055,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25 055,3
Part des réassureurs	**R2020**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	**R2100**	25 055,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25 055,3
Frais de gestion des sinistres										
Brut	**R2110**	269 558,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	269 558,2
Part des réassureurs	**R2120**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	**R2200**	269 558,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	269 558,2
Frais d'acquisition										
Brut	**R2210**	1 181 314,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 181 314,3
Part des réassureurs	**R2220**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	**R2300**	1 181 314,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 181 314,3
Frais généraux										
Brut	**R2310**	783,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	783,3
Part des réassureurs	**R2320**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Net	**R2400**	783,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	783,3
Autres dépenses	**R2500**									39 834,8
Total des dépenses	**R2600**									2 148 229,5
Montant total des rachats	**R2700**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

S.12.01.01
Life and Health SLT Technical Provisions

			Assurance indexée et en unités de compte			Autres assurances vie			
		Assurance avec participation aux bénéfices		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties		Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance autres que les engagements d'assurance santé
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0,0	0,0			0,0			0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque									
Meilleure estimation									
Brut Meilleure estimation	R0030	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0040	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	R0050	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	R0060	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	R0070	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0080	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0090	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Marge de risque	R0100	0,0	0,0			0,0			0,0
Montant des provisions techniques faisant l'objet de mesure transitoire									
Provisions techniques calculées comme un tout	R0110	0,0	0,0			0,0			0,0
Meilleure estimation	R0120	0,0		0,0	0,0		0,0	0,0	0,0
Marge de risque	R0130	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques - Total	R0200	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0210	0,0	0,0			0,0			0,0
Meilleure estimation des produits avec option de rachat	R0220	0,0	0,0			0,0			0,0
Meilleure estimation brute pour les flux de trésorerie									
Sorties de trésorerie									
Prestations garanties et discrétionnaires futures	R0230		0,0			0,0			0,0
Prestations garanties futures	R0240	0,0							
Prestations discrétionnaires futures	R0250	0,0							
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	R0260	0,0	0,0			0,0			0,0
Entrées de trésorerie									
Primes futures	R0270	0,0	0,0			0,0			0,0
Autres entrées de trésorerie	R0280	0,0	0,0			0,0			0,0
Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations	R0290	0,00%	0,00%			0,00%			0,00%
Valeur de rachat	R0300	0,0	0,0			0,0			0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt	R0310	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	R0320	0,0	0,0			0,0			0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité	R0330	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	R0340	0,0	0,0			0,0			0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de l'ajustement égalisateur	R0350	0,0	0,0			0,0			0,0
Provisions techniques hors ajustement égalisateur et autres mesures transitoires	R0360	0,0	0,0			0,0			0,0

		Réassurance acceptée					
			Insurance with profit participation	Index-linked and unit-linked insurance	Other life insurance	Annuities stemming from non-life accepted insurance contracts and relating to insurance obligation other than health insurance obligations	**Total (vie hors santé, y compris UC)**
		C0100	**C0110**	**C0120**	**C0130**	**C0140**	**C0150**
Provisions techniques calculées comme un tout		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0020**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Brut Meilleure estimation	**R0030**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0040**	0,0					0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	**R0050**	0,0					0,0
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	**R0060**	0,0					0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	**R0070**	0,0					0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0080**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	**R0090**	0,0					0,0
Marge de risque	**R0100**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montant des provisions techniques faisant l'objet de mesure transitoire							
Provisions techniques calculées comme un tout	**R0110**	0,0					0,0
Meilleure estimation	**R0120**	0,0					0,0
Marge de risque	**R0130**	0,0					0,0
Provisions techniques - Total	**R0200**	0,0					0,0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	**R0210**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation des produits avec option de rachat	**R0220**						0,0
Meilleure estimation brute pour les flux de trésorerie							
Sorties de trésorerie							
Prestations garanties et discrétionnaires futures	**R0230**						
Prestations garanties futures	**R0240**	0,0					
Prestations discrétionnaires futures	**R0250**	0,0					
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	**R0260**	0,0					0,0
Entrées de trésorerie							
Primes futures	**R0270**	0,0					0,0
Autres entrées de trésorerie	**R0280**	0,0					0,0
Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations	**R0290**	0,00%					
Valeur de rachat	**R0300**	0,0					0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt	**R0310**	0,0					0,0
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	**R0320**	0,0					0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité	**R0330**	0,0					0,0
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	**R0340**	0,0					0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de l'ajustement égalisateur	**R0350**	0,0					0,0
Provisions techniques hors ajustement égalisateur et autres mesures transitoires	**R0360**	0,0					0,0

		Assurance santé (assurance directe)					
			Contrats sans options ni garanties	Contrats avec options ou garanties	**Rentes découlant des contrats d'assurance non-vie et liées aux engagements d'assurance santé**	**Réassurance santé (réassurance acceptée)**	**Total (santé similaire à la vie)**
		C0160	**C0170**	**C0180**	**C0190**	**C0200**	**C0210**
Provisions techniques calculées comme un tout		0,0			0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0020**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Brut Meilleure estimation	**R0030**		9 649 599,0	0,0	0,0	0,0	9 649 599,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0040**		9 528 499,9	0,0	0,0	0,0	9 528 499,9
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	**R0050**		9 528 499,9	0,0	0,0	0,0	9 528 499,9
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	**R0060**		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	**R0070**		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	**R0080**		9 528 499,9	0,0	0,0	0,0	9 528 499,9
Meilleure estimation nette des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	**R0090**		121 099,1	0,0	0,0	0,0	121 099,1
Marge de risque	**R0100**	4 086 334,3			0,0	0,0	4 086 334,3
Montant des provisions techniques faisant l'objet de mesure transitoire							
Provisions techniques calculées comme un tout	**R0110**	0,0			0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation	**R0120**		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marge de risque	**R0130**	0,0			0,0	0,0	0,0
Provisions techniques - Total	**R0200**	13 735 933,3			0,0	0,0	13 735 933,3
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	**R0210**	4 207 433,4			0,0	0,0	4 207 433,4
Meilleure estimation des produits avec option de rachat	**R0220**	0,0			0,0		0,0
Meilleure estimation brute pour les flux de trésorerie							
Sorties de trésorerie							
Prestations garanties et discrétionnaires futures	**R0230**	36 692 405,3			0,0	0,0	
Prestations garanties futures	**R0240**						
Prestations discrétionnaires futures	**R0250**						
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	**R0260**	11 110 015,2			0,0	0,0	11 110 015,2
Entrées de trésorerie							
Primes futures	**R0270**	38 152 821,6			0,0	0,0	38 152 821,6
Autres entrées de trésorerie	**R0280**	0,0			0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations	**R0290**	0,00%			0,00%	0,00%	
Valeur de rachat	**R0300**	0,0			0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt	**R0310**	0,0			0,0	0,0	0,0
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	**R0320**	0,0			0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité	**R0330**	121 099,1			0,0	0,0	121 099,1
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	**R0340**	0,0			0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de l'ajustement égalisateur	**R0350**	0,0			0,0	0,0	0,0
Provisions techniques hors ajustement égalisateur et autres mesures transitoires	**R0360**	0,0			0,0	0,0	0,0

S.17.01.01
Non-Life technical provisions

		Direct business and accepted proportional reinsurance					
		Frais médicaux	Protection du revenu	Indemnisation des travailleurs	Responsabilité civile automobile	Autres assurances des véhicules à moteur	Maritime, aérien et transport
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Assurance directe	R0020	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réassurance proportionnelle acceptée	R0030	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réassurance non proportionnelle acceptée	R0040						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0050	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque							
Meilleure estimation							
Provisions pour primes							
Brut - Total	R0060	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut - Assurance directe	R0070	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0080	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0090						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0100	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	R0110	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	R0120	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	R0130	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0140	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour sinistres							
Brut - Total	R0160	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut - Assurance directe	R0170	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0180	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brut – Réassurance non proportionnelle acceptée	R0190						
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, avant l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0200	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance (hors véhicules de titrisation et réassurance finite) avant ajustement pour pertes probables	R0210	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre des véhicules de titrisation avant ajustement pour pertes probables	R0220	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance finite avant ajustement pour pertes probables	R0230	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0240	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total meilleure estimation - Brut	R0260	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total meilleure estimation - Net	R0270	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marge de risque	R0280	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques							
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation	R0300	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marge de risque	R0310	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques							
Provisions techniques - total	R0320	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la	R0330	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finite	R0340	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ligne d'activité: segmentation plus poussée (par groupe de risques homogènes)							
Provisions pour primes – Nombre total de groupes de risques homogènes	R0350	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions pour sinistres – Nombre total de groupes de risques homogènes	R0360	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie de la meilleure estimation provisions pour primes (brutes)							
Sorties de trésorerie							
Future benefits and claims	R0370	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations et sinistres futurs	R0380	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entrées de trésorerie							
Primes futures	R0390	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres entrées de trésorerie (y compris montants recouvrables au titre des récupérations et subrogations)	R0400	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Flux de trésorerie de la meilleure estimation provisions pour sinistres (brutes)							
Sorties de trésorerie							
Prestations et sinistres futurs	R0410	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses futures et autres sorties de trésorerie	R0420	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entrées de trésorerie							
Primes futures	R0430	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres entrées de trésorerie (y compris montants recouvrables au titre des récupérations et subrogations)	R0440	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la meilleure estimation brute calculée à l'aide d'approximations	R0450	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Meilleure estimation faisant l'objet de la mesure transitoire sur les taux d'intérêt	R0460	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques hors mesure transitoire sur les taux d'intérêt	R0470	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Meilleure estimation faisant l'objet de la correction pour volatilité	R0480	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Provisions techniques hors correction pour volatilité et autres mesures transitoires	R0490	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Direct business and accepted proportional reinsurance						Accepted non-proportional reinsurance				
Incendie et autres dommages aux biens	Responsabilité civile générale	Crédit et cautionnement	Protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	Réassurance dommages non proportionnelle	Total engagements Non-vie
C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160	C0170	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					0,0
						0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-673 333,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-673 333,4
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-673 333,4					-673 333,4
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					0,0
						0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-638 250,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-638 250,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-638 250,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-638 250,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-638 250,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-638 250,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-35 082,9	0,0	0,0	0,0	0,0	-35 082,9
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	505 979,4	0,0	0,0	0,0	0,0	505 979,4
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	505 979,4					505 979,4
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					0,0
						0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	378 650,5	0,0	0,0	0,0	0,0	378 650,5
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	378 650,5	0,0	0,0	0,0	0,0	378 650,5
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	378 650,5	0,0	0,0	0,0	0,0	378 650,5
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	127 328,9	0,0	0,0	0,0	0,0	127 328,9
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-167 354,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-167 354,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92 246,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92 246,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	70 869,7	0,0	0,0	0,0	0,0	70 869,7
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-96 484,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-96 484,3
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-259 600,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-259 600,1
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	163 115,7	0,0	0,0	0,0	0,0	163 115,7
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 028 491,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1 028 491,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 354 613,6	0,0	0,0	0,0	0,0	1 354 613,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 056 438,6	0,0	0,0	0,0	0,0	3 056 438,6
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	437 244,5	0,0	0,0	0,0	0,0	437 244,5
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	68 734,8	0,0	0,0	0,0	0,0	68 734,8

0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,0	0,0	0,0	0,0	0,0	92,0
0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

S.22.01.01
Impact des mesures relatives aux garanties de long terme et des mesures transitoires

			Impact de toutes les mesures relatives aux garanties de long terme et de toutes les mesures transitoires (approche par étapes)								
		Montant avec mesures relatives aux garanties long terme et mesures transitoires	Sans la mesure transitoire sur les provisions techniques	Impact des mesures transitoires sur les provisions techniques	Sans la mesure transitoire sur les taux d'intérêt	Impact des mesures transitoires sur les les taux d'intérêt	Sans la correction pour volatilité et sans autres mesures transitoires	Impact d'une correction pour volatilité fixée à zéro	Sans l'ajustement égalisateur et sans aucune des autres mesures	Impact d'un ajustement égalisateur fixé à zéro	Impact de toutes les mesures relatives aux garanties long terme et de toutes les
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100
Provisions techniques	**R0010**	4 370 549,2	4 370 549,2	0,0	4 370 549,2	0,0	4 387 878,1	17 329,0	4 387 878,1	0,0	17 329,0
Fonds propres de base	**R0020**	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	47 585 564,3	0,0	47 574 201,7	-11 362,6	47 574 201,7	-11 362,6	-11 362,6
Excédent d'actif sur passif	**R0030**	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	47 585 564,3	0,0	47 574 201,7	-11 362,6	47 574 201,7	-11 362,6	-11 362,6
Fonds propres restreints en raison du cantonnement et du portefeuille sous ajustement égalisateur	**R0040**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds propres éligibles pour couvrir le SCR	**R0050**	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	47 585 564,3	0,0	47 574 201,7	-11 362,6	47 574 201,7	-11 362,6	-11 362,6
Niveau 1	**R0060**	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	47 585 564,3	0,0	47 574 201,7	-11 362,6	47 574 201,7	-11 362,6	-11 362,6
Niveau 2	**R0070**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Niveau 3	**R0080**	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Capital de solvabilité requis	**R0090**	8 931 066,9	8 931 066,9	0,0	8 931 066,9	0,0	8 949 037,5	17 970,6	8 949 037,5	0,0	17 970,6
Fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	**R0100**	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	47 585 564,3	0,0	47 574 201,7	-11 362,6	47 574 201,7	-11 362,6	-11 362,6
Minimum de capital requis	**R0110**	3 700 000,0	3 700 000,0	0,0	3 700 000,0	0,0	3 700 000,0	0,0	3 700 000,0	0,0	0,0

S.23.01.01
Own funds

		Total	Niveau 1 - Non restreint	Niveau 1 - Restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	0,0	0,0		0,0	
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030	0,0	0,0		0,0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040	1 550 000,0	1 550 000,0		0,0	
Comptes mutualistes subordonnés	R0050	0,0		0,0	0,0	0,0
Fonds excédentaires	R0070	0,0	0,0			
Actions de préférence	R0090	0,0		0,0	0,0	0,0
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110	0,0		0,0	0,0	0,0
Réserve de réconciliation	R0130	46 035 564,3	46 035 564,3			
Passifs subordonnés	R0140	0,0		0,0	0,0	0,0
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160	0,0				0,0
Autres éléments approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220	0,0				
Déductions						
Déductions pour participations dans d'autres entreprises financières, y compris des entreprises non réglementées exerçant des activités financières	R0230	0,0	0,0	0,0	0,0	
Total fonds propres de base après déductions	R0290	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	0,0	0,0
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300	0,0			0,0	
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310	0,0			0,0	
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320	0,0			0,0	0,0
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330	0,0			0,0	0,0
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340	0,0			0,0	
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350	0,0			0,0	0,0
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360	0,0			0,0	
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, premier alinéa, de la directive 2009/138/CE	R0370	0,0			0,0	0,0
Autres fonds propres auxiliaires	R0390	0,0			0,0	0,0

		Total	Niveau 1 - Non restreint	Niveau 1 - Restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Total fonds propres auxiliaires	R0400	0,0			0,0	0,0
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	0,0	0,0
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	0,0	
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	0,0	0,0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	47 585 564,3	47 585 564,3	0,0	0,0	
SCR	R0580	8 931 066,9				
MCR	R0600	3 700 000,0				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	532,81%				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	1286,10%				

		Total	
		C0060	
Réserve de réconciliation			
Excédent d'actif sur passif	R0700	47 585 564,3	
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	0,0	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	0,0	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	1 550 000,0	
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	0,0	
Réserve de réconciliation	R0760	46 035 564,3	
Bénéfices attendus			
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités vie	R0770	0,0	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) – activités non-vie	R0780	35 082,9	
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	35 082,9	

S.25.01.01
Capital de solvabilité requis – pour les entreprises qui utilisent la formule standard

Article 112	**Z0010**	N

		Capital de solvabilité requis net	Capital de solvabilité requis brut	Attribution des ajustements dus aux FC et aux PAE
		C0030	**C0040**	**C0050**
Risque de marché	**R0010**	6 067 783,0	6 067 783,0	0,0
Risque de défaut de la contrepartie	**R0020**	1 214 087,2	1 214 087,2	0,0
Risque de souscription en vie	**R0030**	0,0	0,0	0,0
Risque de souscription en santé	**R0040**	4 938 580,7	4 938 580,7	0,0
Risque de souscription en non-vie	**R0050**	755 739,1	755 739,1	0,0
Diversification	**R0060**	-3 588 562,9	-3 588 562,9	
Risque lié aux immobilisations incorporelles	**R0070**	0,0	0,0	
Capital de solvabilité requis de base	**R0100**	9 387 627,2	9 387 627,2	

Calcul du capital de solvabilité requis		**C0100**
Ajustement du fait de l'agrégation des nSCR des FC/PAE	**R0120**	0,0
Risque opérationnel	**R0130**	246 432,3
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	**R0140**	0,0
Capacité d'absorption de pertes des impôts différés	**R0150**	-702 992,6
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	**R0160**	0,0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	**R0200**	8 931 066,9
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	**R0210**	0,0
Capital de solvabilité requis pour les entreprises selon la méthode de consolidation	**R0220**	8 931 066,9
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	**R0400**	0,0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	**R0410**	0,0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	**R0420**	0,0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	**R0430**	0,0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	**R0440**	0,0
Méthode utilisée pour calculer l'ajustement dû à l'agrégation des nSCR des FC/PAE.	**R0450**	4
Prestations discrétionnaires futures nettes	**R0460**	0,0

S.28.01.01
Minimum Capital Requirement - Only life or only non-life insurance or reinsurance activity

Linear formula component for non-life insurance and reinsurance obligations

		C0010
MCRNL Result	R0010	52 678,3

		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance) written premiums in the last 12 months
		C0020	C0030
Medical expense insurance and proportional reinsurance	R0020	0,0	0,0
Income protection insurance and proportional reinsurance	R0030	0,0	0,0
Workers' compensation insurance and proportional reinsurance	R0040	0,0	0,0
Motor vehicle liability insurance and proportional reinsurance	R0050	0,0	0,0
Other motor insurance and proportional reinsurance	R0060	0,0	0,0
Marine, aviation and transport insurance and proportional reinsurance	R0070	0,0	0,0
Fire and other damage to property insurance and proportional reinsurance	R0080	0,0	0,0
General liability insurance and proportional reinsurance	R0090	0,0	0,0
Credit and suretyship insurance and proportional reinsurance	R0100	0,0	0,0
Legal expenses insurance and proportional reinsurance	R0110	0,0	0,0
Assistance and proportional reinsurance	R0120	0,0	0,0
Miscellaneous financial loss insurance and proportional reinsurance	R0130	92 246,0	291 151,6
Non-proportional health reinsurance	R0140	0,0	0,0
Non-proportional casualty reinsurance	R0150	0,0	0,0
Non-proportional marine, aviation and transport reinsurance	R0160	0,0	0,0
Non-proportional property reinsurance	R0170	0,0	0,0

Linear formula component for life insurance and reinsurance obligations

		C0040
MCRL Result	R0200	1 201 338,2

		Net (of reinsurance/SPV) best estimate and TP calculated as a whole	Net (of reinsurance/SPV) total capital at risk
		C0050	C0060
Obligations with profit participation - guaranteed benefits	R0210	0,0	
Obligations with profit participation - future discretionary benefits	R0220	0,0	
Index-linked and unit-linked insurance obligations	R0230	0,0	
Other life (re)insurance and health (re)insurance obligations	R0240	121 099,1	
Total capital at risk for all life (re)insurance obligations	R0250		1 712 564 446,0

Overall MCR calculation

		C0070
Linear MCR	R0300	1 254 016,4
SCR	R0310	8 931 066,9
MCR cap	R0320	4 018 980,1
MCR floor	R0330	2 232 766,7
Combined MCR	R0340	2 232 766,7
Absolute floor of the MCR	R0350	3 700 000,0
		C0070
Minimum Capital Requirement	R0400	3 700 000,0